

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2023**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 45

**MINISTERE DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS**

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
------------------	---

PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE 7

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	11
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	12
3.1. BILAN TECHNIQUE	12
3.2. BILAN FINANCIER	24
3.3. PERSPECTIVES	37
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	41
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	42

DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES 57

6. PROGRAMME 129: DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE	61
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	63
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	65
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	66
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	75
7. PROGRAMME 130: DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE	77
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	79
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	82
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	85
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	93
8. PROGRAMME 131: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	95
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	97

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	99
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	102
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	115
9.	PROGRAMME 132: SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE	117
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	119
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	121
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	124
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	131

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme. L'article 14 alinéa 1 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année n°1 fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance. Après une première période triennale consacrée à l'appropriation de l'esprit de la réforme par les administrations, le second triennat, qui s'est achevés en 2018 a permis d'asseoir définitivement dans les administrations, la culture de la gestion axée sur les résultats. Aussi, à la suite de la réactualisation des cadres logiques des programmes effectuées pour le compte de la loi des finances 2022 et des projets de performance 2023 plus stables, elle devraient garantir un meilleur suivi des programmes et plus de facilité dans les évaluations en toile de fond, à l'atteinte des objectifs découlant des différentes stratégies menées par les pouvoirs publics notamment, le plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance, le plan d'urgence spécial jeune et la SND-30. Cela dans leur format traditionnel articulé autour de trois parties : - la synthèse de la stratégie, qui met en exergue la contribution attendue des administrations dans les stratégies développées par le gouvernement, notamment la SND-30. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique du Ministère ou de l'institution et la déclinaison de son cadre logique de la performance ; - le contenu des programmes, présente les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ; - Le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Pour maintenir le cap de l'émergence à l'horizon 2035, les efforts à déployer dans le cadre de la mise en œuvre de la SND30 sont orientés vers la stratégie d'industrialisation du secteur des communications électroniques d'assainissement et du développement du secteur postal, qui constitue donc le principal centre d'intérêt. Dans le processus de transformation numérique actuelle, où les technologies numériques ont été intégrées dans la vie quotidienne des citoyens sous la forme de terminaux intelligents, ces technologies peuvent être utilisées pour résoudre les problèmes de durabilité. Pour atteindre des bonnes performances en matière de développement durable, le Gouvernement doit exploiter les technologies numériques pour réagir rapidement et de manière flexible à un environnement en constante évolution. C'est pour cette raison que la SND30 préconise, pour le secteur du numérique, de : (i) reconfigurer l'écosystème numérique national, notamment par la restructuration du secteur en créant une société de patrimoine de l'infrastructure numérique ; (ii) construire l'infrastructure numérique conséquente ; (iii) sécuriser globalement les réseaux ; (iv) créer les parcs et technopoles numériques ; (v) développer la production des contenus numériques ; (vi) accroître et diversifier les usages et services numériques ; (vii) développer la fabrication et l'assemblage des pièces et appareils numériques.

Aussi est-il prévu dans les programmes :

« **Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale** », dont l'objectif est d'étendre et optimiser les réseaux physiques et électroniques en vue d'améliorer la couverture nationale. Ce programme est bâti sur sept (07) actions opérationnelles qui sont :

Action 1 : Développement des infrastructures du réseau postal

Action 2 : Développement des infrastructures de codification et d'adressage postal au Cameroun

Action 3 : Régulation et développement des Activités postales

Action 4 : Amélioration du cadre d'offre de partenariat et de services d'agence dans le réseau postal

Action 5 : Amélioration du financement de l'offre de Service Postal Universel

Action 6 : Amélioration de la qualité de service postal

Action 7 : Coordination et suivi des activités des services de la Poste

Lesdites actions ont pour rôle de densifier le réseau et d'améliorer la couverture nationale postale en vue d'établir un équilibre géographique des services postaux ; de développer le Service Universel Postal à l'effet de favoriser l'accès aux services postaux et financiers ; d'assurer la régulation et le contrôle des activités postales. De manière spécifique elles assurent :

Le développement des services postaux numériques ;

Le renforcement de la confiance numérique ;

Le développement des chaînes de valeur postales (industrie (cachet, vignette, emballages postaux,..), transport, distribution,..) ;

Le renforcement des centres de formation aux métiers de la poste (SUP'PTIC, Centre UPU, plateformes de formations en ligne, etc) ;
 La sensibilisation aux métiers de la poste ;
 Le développement des partenariats et des services d'agence ;
 Le renforcement et vulgarisation du cadre juridique du secteur postal ;
 La mise en place d'un cadre favorable à la création et au développement des entreprises postales ;
 Le Renforcement de l'inclusion financière ;
 La sensibilisation à l'éducation financière pour les exclus du système bancaire (culture à la microépargne, microcrédits, microassurance, etc.) ;
 La régulation du marché postal ;
 la densification et l'amélioration du réseau postal ;
 l'amélioration de la couverture nationale du SPU ;
 l'adressage numérique des communes du Cameroun ;
 le développement du commerce électronique à travers la mise en place de la plateforme Ecom@Africa ;
 le renforcement de la coopération internationale du domaine postal.

« **Développement de l'écosystème national du numérique** », conformément aux missions du MINPOSTEL et en rapport avec les objectifs de la SND 30, ce programme s'est fixé comme objectif stratégique d'« **accroître la transformation numérique de la société et promouvoir son usage** ».

Pour atteindre cet objectif, les trois (03) sous-indices ont permis de bâtir le programme autour de quatre (04) piliers de la SND 30 en six (06) actions, à savoir :

- le développement des industries et des services ;
- le développement des infrastructures et technologies émergentes ; la recherche, développement et innovation ;
- la mise en adéquation formation-emploi et insertion professionnelle ;
- l'amélioration du service public de l'Etat ;
- la coordination et le suivi des activités des services des Télécommunications et TIC.

« **Sécurisation de l'écosystème national du numérique** », conformément aux missions du MINPOSTEL et des objectifs de la SND30, dans l'optique d'apporter la contribution au sous-secteur des Télécommunications en vue de l'émergence économique du Cameroun à l'horizon 2035, ce programme s'est fixé comme objectif stratégique : « **Garantir la sécurité du cyberspace national** ».

Pour atteindre cet objectif ambitieux, un programme cohérent a été élaboré et décliné en six (06) actions assorties d'un ensemble d'activités opérationnelles traitant respectivement :

- le renforcement de la gouvernance de la cybersécurité ;
- le développement des outils techniques de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité ;
- la promotion de la culture de cybersécurité ;
- le renforcement du partenariat et de la coopération ;
- l'appui aux activités de recherche, développement et innovation en cybersécurité ;
- la coordination et suivi des activités de sécurité des réseaux et des systèmes d'information.

« **Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur des postes et télécommunications** », la stratégie pour « **Assurer la mise en œuvre optimale des**

Programmes du Ministère des Postes et Télécommunications », passe par l'exécution des actions ci-après :

- Cadre de travail ;
- Planification et Gestion budgétaire ;
- Système d'information et Production statistiques ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Contrôle et Audit interne du fonctionnement et la performance des services ;
- Conseil et Assistance Juridique ;
- Communication et Relations Publiques ;
- Ressources documentaires et information des usagers ;
- Coordination et suivi des activités des services.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Les Décrets n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, et n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications, assignent au MINPOSTEL l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de Postes et des Télécommunications/TIC.

A ce titre :

- il étudie, réalise ou fait réaliser les équipements et infrastructures correspondants aux secteurs des postes et télécommunications ;
- il assure le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ainsi que des communications électroniques sous toutes leurs formes en liaison avec les Administrations concernées ;
- il assure la promotion des investissements dans le secteur en relation avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et les organismes concernés;
- il assure ou fait assurer la formation des personnels de son secteur ;
- il suit les activités des sociétés de télécommunications mobiles ou par satellites ;
- il suit les activités liées au commerce électronique et les questions de cyber sécurité et de cybercriminalité en liaison avec les Administrations concernées ;
- il élabore, analyse et tient les statistiques relatives aux domaines des Postes et Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- il suit les activités des organismes de régulation intervenant dans son secteur de compétence ;
- il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Union Postale Universelle (UPU) ainsi qu'avec l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) en collaboration avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il exerce la tutelle sur :

- l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) ;
- la Cameroon Télécommunications (CAMTEL) ;
- la Cameroon Postal Services (CAMPOST).

Il exerce en outre la tutelle technique sur l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et la Communication (SUP'PTIC).

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

a- Activités menées au cours de l'exercice 2021

Les activités déployées au cours de l'exercice 2021, l'ont été au sein des trois (02) programmes opérationnels et un programme support sous indiqués, auxquelles s'ajoutent les actions des sous programmes portées par les structures sous tutelle du MINPOSTEL.

PROGRAMME 586: Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale :

Dans le domaine de la régulation des activités du secteur postal, les activités suivantes ont été engagées :

- la finalisation de la convention CAMPOST-Opérateurs privés postaux de messagerie sur le service réservé ;
- la sensibilisation des opérateurs postaux sur leurs obligations vis-à-vis des textes législatifs et réglementaires en vigueur ;
- le suivi du marché de l'évaluation du cout du SPU ;
- l'étude en vue de la mise en place d'un système de suivi des activités des opérateurs privés postaux de messagerie ;
- la concertation avec les acteurs du secteur postal et de la société civile ;
- le contrôle et suivi des activités des opérateurs ;
- la suivi évaluation de la mise en œuvre des cahiers des charges des opérateurs ;
- le recouvrement des redevances auprès des opérateurs postaux ;
- l'acquisition et installation des serveurs et matériels informatiques pour le suivi de la base des données des activités des opérateurs ;
- la consolidation des chiffres d'affaires mensuels des opérateurs ;
- l'acquisition d'un pick6up de suivi des activités des opérateurs ;
- le renforcement des capacités des acteurs du secteur ;
- la mise à jour du fichier des opérateurs postaux ;
- la campagne en vue de l'élection du Cameroun respectivement comme membre du Conseil d'Administration de l'Union Postale Universelle (UPU) et du Conseil d'Exploitation Postale et au poste de Vice-Directeur Général de l'UPU.

En matière d'infrastructures postales, il est à noter la mise en exploitation de la plateforme nationale d'agrégation des communications électroniques et l'aménagement des espaces de monitoring et des bureaux d'exploitation à la CAMPOST.

Activités menées par la CAMPOST au cours de l'exercice 2021 relativement au contrat plan Etat/CAMPOST 2019-2021.

Il y a lieu de rappeler que le Contrat Plan État/CAMPOST 2019-2021 avait été signé en octobre 2018 par le MINEPAT, le MINFI, le MINPOSTEL et le PCA de la CAMPOST. Il est adossé au Plan de Restructuration de la CAMPOST sur la même période, en vue de permettre à l'entreprise de sortir de la phase de détérioration de sa valeur et de retrouver l'équilibre au bout de trois (03) ans.

Pour ce faire, cinq (05) axes de restructuration ont été retenus, à savoir :

l'axe juridique et institutionnel ;
 l'axe organisationnel ;
 l'axe opérationnel ;
 l'axe comptable et financier ;
 l'axe technique.

Quatre guichets de financement ont été identifiés pour soutenir ce plan qui s'élève globalement à 22 876 881 000 FCFA, répartis ainsi qu'il suit :

MINFI (Chapitre 93) : 9.499.090.2500 FCFA ;
 MINPOSTEL : 5.115.000.000 FCFA ;
 ETAT/BAD : 3.698.482.000 FCFA ;
 CAMPOST : 4.564.308.000 FCFA.

Les activités respectives ci-après ont été menées :

Guichet MINFI/Chapitre 93 :

Dans le cadre du Contrat-Plan sus évoqué, six (06) activités ont été inscrites pour un montant global de 3 milliards 524 millions 800 mille FCFA au titre de l'exercice 2021. Ces ressources ont permis les réalisations suivantes :

l'acquisition des sources d'énergie secondaires (60 plaques solaires) dans les Bureaux de poste ;
 l'acquisition d'une infrastructure Cloud pour la mise à niveau du Data Center ;
 la mise en œuvre du plan d'organisation et du plan social ;
 l'acquisition d'infrastructure du courrier hybride ;
 l'acquisition de modules complémentaires du service e-banking ;
 l'acquisition de 110 machines à affranchir numériques ;
 l'acquisition d'un logiciel de Customer Relationship Management (CRM).

Guichet BAD :

Dans le cadre de la transformation numérique de la poste, la CAMPOST a mené les activités suivantes :

l'étude en vue du déploiement du nouveau Système d'Information Bancaire (SIB) ;
 l'installation d'équipements dans le cadre de la mise en œuvre d'une solution de banque électronique (e-banking) à la CAMPOST ;
 la finalisation de l'aménagement et de l'équipement des locaux d'archivage ;
 la finalisation de la mise en œuvre d'une solution de Gestion Electronique des Documents (GED) ;
 la réalisation de l'étude en vue du développement de l'activité de e-Commerce.

Guichet CAMPOST :

Les financements du guichet CAMPOST prévus pour l'exercice 2021, portent sur la poursuite des projets qui ont démarré en 2020. Il s'agit des projets ci-après :

la poursuite de la mise à niveau du Data Center et le complément des modules des plates-formes de services de la CAMPOST ;
 la réalisation de la plateforme de Mobile Money (CAMPOST Money) ;
 la mise en œuvre des activités liées au développement du e-commerce ;
 l'élaboration d'une politique de sécurité du Datacenter de CAMPOST ;
 la mise en œuvre du plan d'organisation et du plan social ;
 la mise à jour du manuel des procédures administratives, financières, comptables et informatique de la CAMPOST ;
 la suite de la sécurisation foncière et la formalisation des Conventions d'Attribution des sites ;
 la mise en place de la comptabilité analytique ;

l'assainissement de la situation comptable et financière de l'entreprise.

PROGRAMME 587 : Développement et optimisation des réseaux et services des télécommunications et des TIC :

Ce programme a pour objectif d'accroître l'accès quantitatif, qualitatif et à moindre coût aux services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire national. Au courant de l'exercice 2021, plusieurs activités ont été réalisées :

Le MINPOSTEL a élaboré des projets de texte sur la Protection des mineurs en ligne et sur la protection des données à caractère personnel, ainsi qu'un manuel pour l'identification des abonnés de communications électroniques.

S'agissant de la stratégie de développement de l'économie numérique, un plan d'actions prioritaires revu a été transmis dans les Services du Premier Ministre.

Concernant la mise en place du « Cameroon Digital Innovation Center (CDIC) », qui est une structure d'accompagnement des porteurs de projets d'entreprises dans le domaine du numérique, les locaux ont été rendus disponibles ainsi que le personnel d'encadrement et administratif. Les activités seront effectives dès octobre 2021.

Aussi, pour promouvoir la culture du numérique par la généralisation de l'usage des TIC dans la société, afin d'améliorer la qualité de vie du citoyen par un meilleur usage du numérique, le MINPOSTEL a organisé des activités visant à sensibiliser les jeunes à l'usage responsable des réseaux sociaux et à la lutte contre la fracture numérique. C'est dans ce sens qu'une Campagne pour la promotion de la culture de la cybersécurité au Cameroun a eu lieu au mois de juillet 2021 à Buea dans la région du Sud-Ouest. Dans le même sens, des camps de vacances TIC ont regroupé du 24 au 28 août 2021, à Bertoua, plus de 1 200 enfants de 10 à 18 ans, doublés d'une campagne de promotion de la culture de la cybersécurité auprès des autorités et organisations de Bertoua.

Concernant la mise en place d'un système de télécommunications d'urgence à ressource partagées, le projet étant à sa phase terminale, l'entreprise a pris l'engagement de finaliser les travaux le 31 décembre 2021. Le plan déploiement du réseau s'appuie sur la résorption des problématiques portant notamment sur les fréquences, l'interconnexion et l'intégration du réseau RNTU avec les réseaux d'autres opérateurs, l'activation des liaisons MPLS et la fourniture de la connexion Internet pour réaliser les tests jusqu'à la réception du projet, l'ouverture des sites de l'opérateur IHS et la stratégie de gestion des sites construits par l'entreprise.

En ce qui concerne la modernisation du système national de collecte, de traitement et d'archivage des données météorologiques, le projet est en cours. Il permettra à terme de renforcer la collecte et le traitement des données météorologiques en utilisant les techniques modernes basées sur les TIC et de rendre également disponibles les prévisions météorologiques pour les populations en tout lieu et en tout temps.

S'agissant du déploiement des infrastructures de télécommunications et TIC dans les différents sites de la CAN Energie Total 2021, le MINPOSTEL a procédé au raccordement à la fibre optique des sites retenus pour ladite compétition notamment les stades, les hôtels, les gares ferroviaires et les aéroports. Par ailleurs, un pylône pour l'optimisation de la couverture outdoor en 2G/3G/4G du complexe sportif d'Olembé est en cours de construction.

Pour ce qui est de la poursuite de la pose de la fibre optique dans le cadre de l'interconnexion transfrontalière, on relève la poursuite des travaux de pose de 1000 km de Fibre optique dans les régions du Sud (Tronçon Sangmelima – Djoum – Mintom – Ntam pour l'interconnexion avec le Congo) et de l'Est (Tronçon Bertoua – Batouri – Kenzou pour l'interconnexion avec la RCA) ainsi que la construction des locaux techniques sur ces axes.

En vue de faciliter l'accès aux services haut débit et d'accélérer l'avènement des services nouveaux à travers le raccordement de nos villes, la procédure de contractualisation en vue de la réalisation des travaux de pose, de raccordement et de mise en service de câble à fibre optique dans les villes industrielles et universitaires de Sangmélina, Dschang, Kribi, Nkongsamba, Edéa, Kumba, Meiganga, Guider et Kaélé, a été entamée. La longueur totale envisagée est de 117,0432 km.

Dans le cadre de la réhabilitation des infrastructures des télécommunications et TIC dans les zones sinistrées des régions du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et de l'Extrême-Nord, le MINPOSTEL en collaboration avec le Ministère de la Défense, a procédé à la signature d'un cadre de collaboration et des accords opérationnel. Il s'agit de réaliser les études techniques détaillées de dix-sept (17) sites et d'assurer le réaménagement des sites et des liaisons de transmission, de remettre en service les liaisons faisceaux hertzien, de reconstruire les linéaires d'environ 1500 kilomètres de fibre optique, de réaliser tous les travaux de génie civil nécessaire par localité et de remettre en service de l'Energie dans les localités de Kolofata, Amchidé, Afadé, Waza et Maroua dans l'Extrême-Nord, de Akum, Andek, Abuenshie, Mbengwi, Ashong, Bali, Emo et Fundong dans le Nord-Ouest, de Tiko, Buéa, Limbé et Muyuka dans le Sud-Ouest.

S'agissant du Projet d'accélération de la transformation numérique au Cameroun (PATNUC), qui vise principalement à assurer les réformes et les politiques dans le secteur des TIC, à améliorer les compétences numériques des citoyens et à promouvoir le développement des applications et de services numériques, des études ont été menées en vue de la maturation complète du projet. A ce jour, le projet a reçu le visa de maturité du Comité Technique Interministériel d'Experts de Maturation des Projets. La Convention est en cours de négociation entre la Banque Mondiale et le Gouvernement pour son démarrage effectif.

En ce qui concerne les structures sous tutelle, les actions suivantes ont été réalisées en 2021 :

Pour ce qui est de l'ART, elles ont porté sur :

- l'élaboration d'un plan stratégique de développement de l'Agence ;
- la poursuite des travaux de construction de l'immeuble siège de l'Agence;
- la transmission du projet de texte réglementaire sur la tarification de la fréquence radioélectrique au Cameroun ;
- la mise en place d'une plateforme de régulation collaborative entre les régulateurs du secteur bancaire et les régulateurs du secteur des télécommunications dans le cadre de la régulation des services financiers via les réseaux de communications électroniques ;
- l'implémentation du Règlement relatif à l'itinérance et aux tarifs sur les réseaux de communications électroniques mobiles ouverts au public pour la mise en place du réseau unique en zone CEMAC ;
- la poursuite des activités de coordination des fréquences aux frontières avec les régulateurs des pays frontaliers du Cameroun ;
- la production d'un nouveau modèle de régulation du secteur des communications

électroniques qui tient compte de l'environnement actuel du secteur ;
 le renforcement du dispositif de contrôle des activités des opérateurs et exploitants du secteur en vue d'améliorer la qualité des services et la protection des consommateurs des services de communications électroniques ;
 la sécurisation de l'assiette des redevances, frais et contributions perçus par l'Agence.

En ce qui concerne l'ANTIC, outre les actions permanentes menées dans le cadre de ses missions, cette structure a mené les activités ci-après au titre de 2021:

- l'implémentation de l'IPv6 dans la zone « .cm » ;
- la promotion des enregistrements et du développement des contenus locaux à travers le point « .cm » ;
- l'élaboration du Plan de Développement Stratégique de l'ANTIC 2022-2026 ;
- l'élaboration du Schéma Directeur de Digitalisation du Système d'Information des marchés publics en partenariat avec l'ARMP ;
- l'accompagnement des Collectivités Territoriales Décentralisées dans la mise en place de leur Système d'Information ;
- l'organisation de la première édition d'un atelier dénommé « Café DSI » en vue d'échanges entre ANTIC et les DSI/CI sur les problématiques liées au développement du digital au sein des Administrations/Institutions publiques ;
- la sensibilisation et la protection de l'enfant en ligne dans les écoles primaires ;
- la mise à jour de l'évaluation des risques des infrastructures critiques nationales ;
- l'organisation du séminaire de formation des personnels des Forces de sécurité sur les techniques d'investigations numériques, stratégies de cyber guerre et cyber renseignement et Organisation d'un Cyberdrill National sur l'apprentissage appliqué aux équipes d'intervention d'urgence;
- l'assistance des Services de sécurité dans le cadre des investigations numériques ;
- le développement et le déploiement des sondes Honeypot et IDS dans les infrastructures critiques du cyberspace national ;
- le renforcement de la sécurité des applications sensibles de l'État à l'aide de l'Infrastructure Nationale à Clé Publique, notamment l'application CNPTI de la DGSN ;
- la mise en place d'un système PKI minimal de reprise des activités à Douala ;
- le renouvellement des équipements essentiels de l'Infrastructure Nationale à Clé Publique ;
- la réalisation des audits de sécurité des réseaux de communication électronique et des systèmes d'information dans dix (10) Départements ministériels, dix (10) Entreprises et Établissement Publics, quatre (04) Opérateurs de Télécommunications, quatre (04) Fournisseurs d'accès internet, huit (08) Banques, quatre (04) Microfinances ;
- le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des précédents audits ;
- dans le cadre de la protection des infrastructures d'information critiques (CIIP) et de la gestion des Technologies de l'information (TI) par des experts en TI de la CTO, un atelier de formation a été organisé au cours du mois de septembre 2021 à Yaoundé, à l'intention du personnel de l'ANTIC et d'autres parties prenantes du secteur des TIC. Plus de 30 stagiaires principalement des ingénieurs informaticiens et télécoms ont été formés dans ce cadre.

S'agissant de la société CAMTEL, les activités ont porté sur :

- le démarrage effectif des trois (3) Business Units spécialisées dans le Transport, le Mobile et le Fixe pour renforcer sa compétitivité et sa gouvernance ;
- l'interconnexion des trois stations d'atterrissage de câble sous-marin du Cameroun (NCSCS SAIL, et ACE de Kribi, SAT3 de Douala et WACS de Batoké) par câble

optique terrestre ;
 l'augmentation de capacité et de la connectivité du backbone national en fibre optique pour desservir davantage les localités ;
 la poursuite de l'« Extension des réseaux d'accès filaires par fibre optique (FTTH) » et de la 1 ère phase du projet de large bande résidentiel sans fil ;
 la mise en exploitation du Datacenter (Tiers 3) de Zamengoe dont l'un des objectifs est l'accompagnement de l'administration dans le processus de digitalisation et de stockage local des données ;
 l'implémentation du nouveau progiciel de gestion intégrée (PGI) ou Enterprise Resource Planning (ERP) pour améliorer la gouvernance.

PROGRAMME 588 : Gouvernance et appui institutionnel du Ministère des Postes et Télécommunications

En 2021, les activités suivantes ont été menées dans le programme 588 :

- les réhabilitations dans les délégations régionales ;
- les acquisitions des équipements (mobilier de bureaux et matériel informatique) dans les délégations régionales.

Activités menées par les autres structures sous tutelle au cours de l'exercice 2021

Au plan de la formation, SUP'PTIC s'est appesanti au cours de l'année 2021 sur la réalisation d'un certain nombre d'activités, à savoir :

- l'acquisition des équipements des laboratoires et des outils pédagogiques ;
- l'acquisition des tableaux numériques interactifs ;
- le développement et la rénovation des infrastructures innovantes (Intranet, centre de recherches) ;
- l'arrimage de l'offre de formation aux exigences du numérique ;
- l'adoption du plan de formation pour renforcer les capacités des enseignants et personnel.

b- Activités menées au cours de l'exercice 2022

Les activités déployées au cours de l'exercice 2022, l'ont été au sein des trois (03) programmes opérationnels et un programme support sous indiqués, auxquelles s'ajoutent les actions des sous programmes portées par les structures sous tutelle du MINPOSTEL.

S'agissant du **programme 129 : Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale** :

A travers le Budget d'Investissement public (BIP), un montant de 75 000 000 de FCFA, par l'action « Développement des infrastructures du réseau postal » a permis la réalisation des activités suivantes:

- Fourniture et installation du mobilier de bureau dans l'Hôtel de Poste de Mboro ;
- Fourniture et installation du matériel informatique dans l'Hôtel de Poste de Mboro ;
- Equipement du bureau de poste de Ma'an en mobilier de bureau ;
- Equipement du bureau de poste de Ma'an en matériel informatique.

A travers le Compte d'Affectation Spéciale pour le développement du secteur postal (CAS-Poste), un montant de 378 160 175 FCFA a permis la réalisation des activités suivantes :

- L'examen des projets du CAS-Poste en commission ministérielle de passation des Marchés ;
- le recouvrement du CAS-Poste auprès des opérateurs ;
- l'équipement des bureaux de poste ;
- le lancement de la réhabilitation des infrastructures postales ;

le séminaire de validation et d'appropriation des conclusions de l'audit infrastructurel, technique et organisationnel du projet ecom@Africa;
 Etude sur l'adressage numérique des communes du Cameroun ;
 l'intensification des activités de la régulation à travers le contrôle et le suivi des activités des opérateurs (pick up & activité régulation) ;
 le suivi et évaluation de la mise en œuvre des cahiers de charges des opérateurs privés postaux ;
 la consolidation des chiffres d'affaires mensuels déclarés par les opérateurs ;
 le renforcement des capacités des acteurs du secteur postal.

Dans le but de permettre la réalisation de l'ensemble des projets prévus dans le Contrat Plan Etat/CAMPOST 2019-2021, les parties ont convenu de poursuivre l'exécution des activités au cours de l'exercice 2022, dans le cadre de l'Avenant n° 00000043 audit Contrat Plan signé le 1er août 2022, respectivement par le Ministre des Postes et télécommunications, le Ministre des Finances, le Ministre de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, et le Président du Conseil d'Administration de la CAMPOST.

Pour ce faire, quatre guichets de financement ont été identifiés pour soutenir la finalisation de ce plan qui s'élève globalement à 10 411 276 009 FCFA, répartis ainsi qu'il suit :

MINFI (Chapitre 93) : 1. 741. 305. 000 FCFA ;
 MINPOSTEL : 3.700.000.000 FCFA ;
 ETAT/BAD : 3.290.756.916 FCFA ;
 CAMPOST : 1. 679. 214. 093 FCFA.

Les activités respectives ci-après ont été menées :

guichet MINFI/CHAPITRE 93,

par Arrêté conjoint N°00000004/MINFI-MINEPAT du 22 Mars 2022 portant constatation des ressources de réhabilitation mises à la disposition des Entreprises publiques et Etablissements publics ayant signé des contrats plans ou des contrats d'objectif minimum avec l'Etat, au titre de l'exercice 2022, l'Etat a octroyé des ressources au profit de la CAMPOST à hauteur de 1 milliard 741 millions 305 mille FCFA en vue de l'exécution des marchés résiduels de l'exercice 2021 ci-après :

l'acquisition de 2 véhicules chariots élévateurs pour la logistique des magasins (03) de distribution des colis et des articles de e-commerce ;
 l'acquisition de 80 étagères de rangement industriel, 26 escarbots 05 marches, et 100 poubelles industrielles 120 litres (LOT 1) ;
 l'acquisition 03 dispositifs de tri colis pour la logistique des magasins (03) de distribution des colis et des articles de e-commerce (LOT 2) ;
 l'acquisition des sources d'énergie secondaires (60 plaques solaire) dans les Bureaux de Poste ayant une alimentation électrique instable (Phase 2 projet E-POST) ;
 l'acquisition d'un logiciel de CRM (Customer Relationship Management) ;
 l'assistance à la maîtrise d'œuvre du marché relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service des modules complémentaires de services e-banking ;
 l'assistance maîtrise d'œuvre du marché relatif à l'acquisition d'infrastructures d'extension de la plateforme courrier hybride à Garoua ;
 l'acquisition, installation et mise en service des équipements monétiques (GAB, cartes, scanners de chèques et imprimantes à embosser) et leur intégration au SIB ;
 l'acquisition des modules complémentaires de service e-banking ;

l'acquisition, installation et mise en service d'un logiciel de Gestion des GAB et TPE à la CAMPOST ;
 l'acquisition, installation et mise en service de vingt (20) GAB à la CAMPOST ;
 l'acquisition de trente (30) KITS d'enrôlement des clients pour la CIP à la CAMPOST ;
 l'acquisition de sept mille (7000) Cartes Bancaires (cinq mille (5000) cartes GIMAC et deux mille (2000) cartes VISA et deux (02) machines à embosser à la CAMPOST ;
 l'acquisition de dix (10) Scanners de Chèques bancaires à la CAMPOST ;
 l'assistance à la maîtrise d'œuvre des marchés d'acquisition des modules complémentaires du service e-Banking, Phase 2.

Guichet MINPOSTEL/CHAPITRE 45:

la contractualisation du marché « Mise à niveau du datacenter de la CAMPOST » d'un coût de 3,7 milliards FCFA en 2022 à exécuter par HUAWEI, financé sur le FST/MINPOSTEL;
 l'aménagement des locaux d'archives: le Centre National d'Archivage et les Centres Interrégionaux d'Archivage du Centre, du Littoral et du Nord ont été équipés de rayonnages, de matériels informatiques et de déshumidificateurs courant 2022.

Guichet BAD :

Dans le cadre de la transformation numérique de la poste, la CAMPOST a mené les activités suivantes :

La mise en place d'une solution de gestion électronique des documents (GED) à la CAMPOST ;
 La fourniture et mise en œuvre d'une solution de courrier hybride à la CAMPOST ;
 La fourniture et installation des équipements dans le cadre de la mise en œuvre d'une solution de banque électronique au profit de la CAMPOST (E_Banking) ;
 La réalisation d'une étude de faisabilité sur le déploiement d'une plateforme de Commerce Electronique pour la CAMPOST ;
 L'élaboration et suivi de la mise en œuvre des outils techniques de gestion des archives de la CAMPOST.

Pour ce qui est du programme 130 : Développement de l'écosystème numérique national :

A travers le Budget d'Investissement public (BIP), un montant de 10 060 000 000 FCFA, par l'action « développement des infrastructures et technologies productives » a permis la réalisation des activités suivantes:

La réhabilitation du réseau téléphonique du MINPOSTEL ;
 La finalisation de la maturation du projet PATNUC à travers la réalisation des activités de préparation relatives à l'exécution des travaux de ce projet ;
 La Finalisation des activités du projet CAB notamment :
 l'acquisition des équipements de transmission pour les 7 sites techniques et les 7 sites d'accès dans le cadre des travaux de la pose de la fibre optique du Projet CAB;
 la construction de 4 sites solaires, l'installation des équipements et des générateurs et la mise en service des sites (Djoum, Mintom, Mbalam, Kenzou) dans le cadre des travaux de la pose de la fibre optique du Projet CAB;
 Mise en place d'une solution de gestion électronique des documents (GED) à la CAMPOST ;
 Fourniture et mise en œuvre d'une solution de courrier hybride à la CAMPOST ;
 Fourniture et Installation des Equipements dans le cadre de la mise en œuvre d'une solution de banque électronique au profit de la CAMPOST (E_Banking) ;
 Réalisation d'une Etude de faisabilité sur le déploiement d'une plateforme de Commerce Electronique pour la CAMPOST ;
 Fourniture et installation d'équipements informatiques et bureautiques pour les TCP,

CEAC ET CPFF ;

Travaux d'aménagements logistiques (Aménagement et équipements des locaux de la CAMPOST) Lot 2 : Equipements des locaux ;

Déploiement d'équipements solaires pour les différents centres (TCP, CEAC/DAA et CPFF) Phase 1 lot 2 et 3.

Pour ce qui est du Compte d'Affectation Spéciale/ Fonds Spécial des Télécommunications (CAS-FST), le budget n'a pas été exécuté cette année d'où la non réalisation de certaines activités qui ont fait l'objet des reports pour l'exercice budgétaire 2023.

En ce qui concerne les structures sous tutelle, les actions suivantes ont été réalisées en 2022 :

Pour ce qui est de l'ART, elles ont porté sur :

l'aménagement dans le nouvel immeuble siège de l'Agence ;

la signature des accords « MOU » entre l'ART et l'ARCEP CONGO, l'ART et l'ORTEL- Guinée Equatorial, L'ART et l'ARCEP-Tchad, l'ART et l'ARCEP-GABON, L'ART et l'ARCEP-RCA et l'ART et le Régulateur du Brésil ;

la signature d'un Protocole d'Accord avec le Port Autonome de Kribi en vue de la maîtrise des équipements terminaux homologués et de l'ensemble des acteurs exploitants les fréquences radioélectriques dans la zone portuaire de Kribi ;

l'établissement de la convention entre CAMTEL et MTN relative au roaming national ;

la signature de deux (02) décisions en vue de l'implémentation de la comptabilité analytique des opérateurs ;

la délivrance de trente-deux (32) récépissés de déclarations préalables ;

la participation de l'Agence aux travaux relatifs à la révision de la décision n°000054/MINPOSTEL du 18 Avril 2013 fixant les conditions d'installation des pylônes et des mats à usage de télécommunications au Cameroun ;

la signature d'une licence de 1ère CAT à Connection Cameroon;

la signature d'un ensemble de décision qui encadre l'établissement de la nomenclature des coûts des opérateurs des réseaux de communications électroniques et définit des méthodes, principes, et règles à respecter par les opérateurs desdits réseaux pour la préparation des états de restitution des activités mobiles, fixes, et du partage des infrastructures passives;

la planification de la Bande 900 MHz et la mise à jour des conditions d'utilisation des bandes 1800 MHz et 2100 MHz par une décision pour fixant les conditions techniques de son utilisation ;

la poursuite des activités de coordination des fréquences aux frontières avec le GABON et le CONGO Brazaville ;

la réalisation de l'inventaire des fréquences utilisées ainsi que des paramètres techniques d'émissions sur les plateformes aéroportuaires de Yaoundé, Douala, Kribi et Bertoua ;

la vérification de l'exploitation par Orange Cameroun des fréquences radioélectriques en bande 2,6 GHz faisant suite à l'octroi de ces fréquences à cet opérateur ;

la réalisation d'une campagne d'analyse des performances des réseaux d'accès des opérateurs de téléphonie mobile ;

la réalisation d'une campagne de vérification des 100 sites radioélectriques gérés par IHS ;

la résolution de plusieurs cas de brouillage signalés et identifiés;

le contrôle des entrées des équipements terminaux ;

l'interconnexion des sites de l'ART et ceux des quatre (04) opérateurs concessionnaires par des liaisons VPN MPLS ;

la réalisation de tests de fonctionnement et d'essais de réception du centre de supervision ;
 la mise en production du centre de supervision et le coaching local du personnel exploitant ;
 l'acquisition et la mise en place de la plate-forme de contrôle des trafics ;
 le contrôle et la vérification du respect des indicateurs de qualité de service et d'expérience pour la fourniture des services mobiles, ainsi que les normes en matière de déploiement des infrastructures de transmission, Cinq (05) localités ont fait l'objet d'au moins d'un contrôle de qualité de service et de couverture. Il s'agit des villes de Yaoundé, Douala, Ebolowa, Bafoussam, Bertoua (avec 05 axes routiers reliant ces localités).

La Cameroon Télécommunications (CAMTEL) a pour sa part mené les activités ci-après :

la signature d'une convention avec le MINDUH pour le déploiement des infrastructures et des services de haut débit dans le cadre des projets d'habitat et développement urbain ;
 la signature d'une convention de partenariat avec le MINFOPRA pour la fourniture des services TIC ;
 l'activation du roaming local ;
 la redynamisation du réseau de distribution mobile ;
 l'effectivité d'une concertation avec les opérateurs nationaux permettant de mieux gérer leurs problématiques liées à la qualité de service et au développement d'infrastructures ;
 la fourniture des services lors de la Coupe d'Afrique des Nations;
 la cartographie des abonnés ADSL et FTTH ;
 l'exploration de l'environnement NCE ;
 le suivi et la maintenance des services de la plateforme BUF ;
 les opérations de tests pouvant améliorer la qualité du signal LTE/UMTS de certains abonnés Blue ;
 la poursuite du raccordement au réseau fibre optique des sites Nkolmeyos et Ekoko II dans le cadre des projets de la SIC ;
 l'exécution du projet « R@ilnet » de CAMRAIL qui servira à déployer le Wi-Fi dans la gare ;
 la stabilisation de l'énergie dans le site dorsal de Béré ;
 la définition d'un protocole de contrôle du réseau de transport Camtel ;
 le suivi des Projets d'installation de deux IP transit routers à Douala et à Kribi, d'un backup entre Batoké et Douala ;
 la mise à niveau des capacités de la liaison Kribi-Zamengoé-Nana dans le cadre du projet d'interconnexion Cameroun-Soudan ;
 la conservation du certification ISO 9001/2015 qui consacre le déploiement d'un Système de Management de la Qualité robuste qui se traduit par :
 l'implémentation progressive au sein de l'entreprise de la culture du « client roi » avec un suivi accentué des performances du processus de gestion de la relation client ;
 l'activation effective des leviers de croissance à travers la progression des ventes et les offres de services du DATA CENTER ;
 l'intensification des activités favorisant le plein épanouissement du personnel à travers la professionnalisation de la gestion des ressources et la vulgarisation des actions liées à l'amélioration de la performance du personnel ;
 le renforcement de la gouvernance et la transformation du modèle managérial avec point

d'organiser la tenue hebdomadaire des Comités de Pilotages pour le suivi de la performance comme recommandé par la norme ISO 9001/2015 ;

La mobilisation des ressources nécessaires pour le SMQ focalisé sur le soutien des actions correctives permettant à court terme d'améliorer les performances des processus.

Concernant le **programme 131 : Gouvernance et appui institutionnel du Ministère des postes et Télécommunications**, à travers le Budget d'Investissement public (BIP), les activités suivantes ont été engagées :

- Acquisition des logiciels de sécurité au ministère des postes et télécommunications ;
- Réhabilitation des bâtiments des services déconcentrés ;
- Acquisition du matériel informatique dans les services déconcentrés ;
- Acquisition du mobilier de bureau dans les services déconcentrés.

Au plan de la formation, SUP'PTIC s'est appesanti au cours de l'année 2022 sur la réalisation d'un certain nombre d'activités, à savoir :

- l'insertion professionnelle des étudiants formés en 2022 de l'ordre de 47% ;
- l'acquisition d'un kit complet de Visio conférence et de vidéo surveillance, des équipements numérique et analogique de téléphonie, une centaine de terminaux numérique et d'équipements multimédia et de réseautique. Tels que les serveurs et pare-feux;
- le développement et la rénovation des infrastructures innovantes (Intranet, centre de recherches) ;
- l'arrimage de l'offre de formation aux exigences du numérique ;
- L'adoption du plan de formation pour renforcer les capacités des enseignants et personnel ;
- Encadrements et accompagnement des incubés.

Pour ce qui est du **programme 132 - Sécurisation de l'écosystème national du numérique**, à travers le Fonds Spécial des activités de sécurité Electronique (FSE), les activités suivantes ont été menées :

- Campagne nationale pour la promotion de la culture de la cybersécurité et sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux ;
- organisation du deuxième forum national sur la cybersécurité ;
- Renforcement des capacités du personnel du MINPOSTEL et de l'ANTIC en matière de veille sécuritaire ;
- Lancement de la mise en place des laboratoires de cybersécurité dans les universités d'Etat ;
- Etude en vue de la Sécurisation des applications et base de données des administrations et institutions publiques ;
- Appui au processus d'identification des abonnées aux réseaux de communications électroniques ;
- Renforcement des capacités des Auditeurs en sécurité des Systèmes d'information.

En ce qui concerne l'ANTIC, outre les actions permanentes menées dans le cadre de ses missions, cette structure a mené les activités ci-après au titre de 2022 :

La sécurisation des documents spécifiques des administrations publiques et des établissements publics et privés (MINTP, MINEPIA, ANOR, CAMRAIL, Afriland First Bank, Air France KLM) ;

La formation des personnels du MINEPIA, et de l'ANOR);

Mise en place d'une infrastructure de gestion des certificats SSL/TLS reconnus par tous les navigateurs, pour la sécurisation des sites web et plateformes de messagerie ;

Organisation de la « deuxième édition du Séminaire sur la sécurisation des documents administratifs à l'ère de la transformation digitale » dans l'optique de lutter contre la falsification des documents officiels ;

L'organisation d'un séminaire de renforcement des capacités des Délégués régionaux, départementaux des Ministères et des EPA de la Région du Nord-Ouest sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité ;

Organisation d'un « Atelier de renforcement des capacités des Opérateurs des Autorités d'Enregistrement Locales » qui avait pour objectif de fournir aux Structures partenaires de l'ANTIC, les outils nécessaires pour répondre avec célérité aux différentes sollicitations des en matière de certification électronique ;

Le recensement des moyens de cryptographie utilisés par les Éditeurs de logiciels, les vendeurs d'équipements et les Cabinets d'audit de sécurité dans les villes de Yaoundé et Douala dans le but de les inviter à se conformer à la réglementation en vigueur ;

L'assistance du MINMAP dans les procédures d'émission des certificats électroniques utilisés par les soumissionnaires sur la plateforme de passation des Marchés publics en ligne (COLEPS) ;

L'émission, pour le compte du BUNEC, des certificats électroniques qualifiés utilisés dans le cadre de la sécurisation des Actes d'État Civil ;

Acquisition des matériels et autres équipements essentiels en vue du renouvellement progressif des serveurs de l'Infrastructure Nationale à Clé Publique (PKI) ;

Adhésion de l'ANTIC au Réseau Interrégional sur la confiance numérique (AAECA-Net).

la réalisation des audits de sécurité des réseaux de communication électronique et des systèmes d'information dans dix-sept (17) Départements ministériels, et Établissements Publics, quatre (04) Opérateurs de Télécommunications, un (01) Fournisseur d'accès internet, sept (07) établissements bancaires Banques, quatre (02) Microfinances ;

le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des précédents audits ;

l'organisation d'un (01) Forum sur l'apport des Startups dans le développement de l'économie dans l'optique de présenter aux éducateurs du département de la Sanaga-Maritime, des outils TIC conçus pour leur permettre d'améliorer leur rendement

L'élaboration de la cartographie des cybercrimes pour l'année 2022.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

a-Bilan Financier 2021

Exécution financière des dépenses du programme 586 - Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale, par action

Tableau : Exécution financière des dépenses du programme 586 - Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale

PROGRA MME 586	2020 (EN MILLIERS FCFA)			2021 (EN MILLIERS FCFA)		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
01 - COORDI NATION ET SUIVI DES ACTIVIT ÉS DES SERVICE S DE LA POSTE	1 357 529	1 045 601	77,02%	1 370 113	5 320	0,39%
02 - DEVELO PPEMEN T DES INFRAST RUCTUR ES PHYSIQ UES DU RESEAU POSTAL	220 000	0	0,00%	279 277	54 783	19,62%

TOTAL PROGRA MME 586	1 577 529	1 045 601	66,28%	1 649 390	60 103	3,64%
-------------------------------------	------------------	------------------	---------------	------------------	---------------	--------------

Tableau : Exécution financière des grandes masses du programme 586 - Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale

PROGRA MME 586	2020 (EN MILLIERS FCFA)			2021 (EN MILLIERS FCFA)		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
FONCTI ONNEME NT	1 357 529	1 045 601	77,02 %	1 370 113	5 320	0,39 %
SALAIRE S	1 247 818	987 340	79,13 %	1 262 354	0	0,00 %
AUTRES DÉPENS ES DE PERSON NEL	27 759	27 699	99,78 %	27 759	0	0,00 %
AUTRES BIENS ET SERVICE S	81 951	30 562	37,29 %	80 000	5 320	6,65 %
INVESTI SSEMEN T	220 000	0	0,00 %	279 277	54 783	19,62 %

BIP RIO	220 000	0	0,00 %	279 277	54 783	19,62 %
TOTAL PROGRA MME 586	1 577 529	1 045 601	66,28 %	1 649 390	60 103	3,64 %

Exécution financière des dépenses du programme 587 - Développement et optimisation des réseaux et services de Télécommunications et tic, par action

Tableau : *Exécution financière des dépenses du programme 587 - Développement et optimisation des réseaux et services de Télécommunications et TIC*

PROGRA MME 587	2020 (EN MILLIERS FCFA)			2021 (EN MILLIERS FCFA)		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
01 - COORDI NATION ET SUIVI DES ACTIVIT ÉS DES SERVICE S DES TÉLÉCO MMUNIC ATIONS ET TIC	2 931 785	2 459 426	83,89 %	996 679	508 888	51,06 %

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

02 - DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES LARGE BANDE	17 820 000	6 470 998	36,31 %	15 435 000	0	0,00 %
03 - DEVELOPPEMENT D'UNE INDUSTRIE LOCALE DU NUMERIQUE ET ENCOURAGEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	0	0	0,00 %	76 624	76 624	100,00 %

04 - TRANSF ORMATI ON NUMERI QUE DE L'ADMINI STRATIO N ET DES ENTREP RISES	0	0	0,00 %	615 000	0	0,00 %
06 - RENFOR CEMENT DE LA CONFIA NCE NUMERI QUE	0	0	0,00 %	0	0	0,00 %
TOTAL PROGRA MME 587	20 751 785	8 930 424	43,03 %	17 123 303	585 512	3,42 %

Tableau : Exécution financière des grandes masses du programme 587 - Développement et optimisation des réseaux et services de Télécommunications et TIC

PROGRA MME 587	2020 (EN MILLIERS FCFA)			2021 (EN MILLIERS FCFA)		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
FONCTI ONNEME NT	831 785	633 927	76,21 %	996 679	508 888	51,06 %

SALAIRE S	676 437	527 117	77,93 %	823 243	497 128	60,39 %
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	50 436	49 359	97,86 %	50 436	0	0,00 %
AUTRES BIENS ET SERVICES	104 912	57 451	54,76 %	123 000	11 760	9,56 %
INVESTISSEMENT	19 920 000	8 296 497	41,65 %	16 126 624	76 624	0,48 %
BIP RIO	3 300 000	1 851 082	56,09 %	3 126 624	76 624	2,45 %
FINEX	16 400 000	6 225 415	37,96 %	12 000 000	0	0,00 %
CAN	220 000	220 000	100,00 %	1 000 000	0	0,00 %
TOTAL PROGRAMME 587	20 751 785	8 930 424	43,03 %	17 123 303	585 512	3,42 %

Exécution financière des dépenses du programme 588 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur des postes et Télécommunications, par action

Tableau : *Exécution financière des dépenses du programme 588 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur des postes et Télécommunications*

PROGRA MME 588	2020 (EN MILLIERS FCFA)			2021 (EN MILLIERS FCFA)		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
01 - COORDI NATION ET SUIVI DES ACTIVIT ES DES SERVICE S DU MINPOS TEL	2 262 417	2 447 992	108,20 %	2 290 963	475 394	20,75 %
02 - ETUDES STRATÉ GIQUES ET PLANIFI CATION AU MINPOS TEL	86 556	51 595	59,61 %	81 250	1 200	1,48 %

03 - AMELIO RATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINPOS TEL	63 601	6 714	10,56 %	144 099	93 873	65,14 %
04 - DÉVELO PPEMEN T DES RESSOU RCES HUMAIN ES AU MINPOS TEL	55 372	40 965	73,98 %	89 000	0	0,00 %
05 - DEVELO PPEMEN T DES TIC AU SEIN DU MINPOS TEL	0	0	0,00 %	0	0	0,00 %

06 - AUDIT, CONTRO LE INTERNE ET DEFENS E DE L'ETAT EN JUSTICE	98 851	78 669	79,58 %	117 995	17 215	14,59 %
TOTAL PROGRA MME 588	2 566 798	2 625 935	102,30 %	2 723 307	587 681	21,58 %

Tableau : Exécution financière des grandes masses du programme 588 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur des postes et Télécommunications

PROGRA MME 588	2020 (EN MILLIERS FCFA)			2021 (EN MILLIERS FCFA)		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
FONCTI ONNEME NT	2 503 197	2 619 222	104,64 %	2 579 208	493 808	19,15 %
SALAIRE S	1 007 728	1 423 241	141,23 %	999 403	0	0,00 %

AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	391 805	293 294	74,86 %	391 805	14 207	3,63 %
BOURSES ET STAGES	55 372	54 861	99,08 %	89 000	0	0,00 %
AUTRES BIENS ET SERVICES	1 048 291	847 826	80,88 %	1 099 000	479 601	43,64 %
INVESTISSEMENT	63 601	6 714	10,56 %	144 099	93 873	65,14 %
BIPRIO	63 601	6 714	10,56 %	144 099	93 873	65,14 %
TOTAL PROGRAMME 588	2 566 798	2 625 935	102,30 %	2 723 307	587 681	21,58 %

b- Bilan financier 2022

Le MINPOSTEL affiche la performance financière suivantes en 2022:

Tableau 1 : Exécution financière des dépenses du programme 129 - Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale par action

PROGRAMME 129	2022 (EN MILLIERS FCFA)			
	Source de financement	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
ACTION 01 : Développement des infrastructures du réseau postal	BIP-RIO	75 000	75 000	100,00
	CAS-FSP	351 685	100 435	30
Action 02: Développement des infrastructures de codification et d'adressage postal au Cameroun	CAS-FSP	50 000	50 000	100
Action 03 : régulation développement des activités postales	CAS-FSP	229 000	70 000	30.56
ACTION 07 : Coordination et suivi des activités des services de la Poste	BF	1 234 288	1 188 251	96,27
TOTAL PROGRAMME 129		4 562 549	1 455 000	32

Tableau 2 : Exécution financière des dépenses du programme 130 - Développement de l'écosystème national du numérique par action

PROGRAMME 130	source de financement	2022 (EN MILLIERS FCFA)		
		Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
ACTION 02 - Développement des infrastructures et technologies productives	BIP	10 060 000	511 981	5.1
ACTION 06 - Coordination et suivi des activités des services des Télécommunicati ons et TIC	BF	654 104	599 286	91.61
TOTAL PROGRAMME 130		11 368 208	1 111 267	9.8

Tableau 3 : Exécution financière des dépenses du programme 131 - Gouvernance et appui institutionnel du ministère des postes et télécommunications par action

PROGRAMME 131	2022 (EN MILLIERS FCFA)		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
ACTION 01 - Cadre de travail	175 485	167 928	95,69
ACTION 02 - Planification et Gestion budgétaire	80 125	35 278	44,03
ACTION 04 - Gestion des ressources humaines	75 650	66 805	88,31

ACTION 05 - Contrôle et Audit interne du fonctionnement et la performance des services	78 801	51 584	65,46
ACTION 06 - Conseil et Assistance Juridique	25 984	12 530	48,22
ACTION 09 - Coordination et suivi des activités des services	2 604 923	1 611 237	62
TOTAL PROGRAMME 131	3 040 968	1 945 362	64

Tableau 4 : Exécution financière des dépenses du programme 132 - Sécurisation de l'écosystème national du numérique par action

PROGRAMME 132	2022 (EN MILLIERS FCFA)			
	Source de financement	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
Action1 : Développement des outils techniques de cyber sécurité et de cybercriminalité les infrastructures de sécurité	CAS-FSE	251 025	24 000	9.56

Action 05 Renforcement de la gouvernance de la cybersécurité	CAS-FSE	104 000	104 000	100
ACTION 06 - Coordination et suivi des activités des services de sécurité des réseaux et des systèmes d'information	BF	346 475	325 568	94
TOTAL PROGRAMME 132		701 500	453 568	64.65

Tableau 5 : Exécution financière des dépenses des Comptes d'Affectation Spéciale

Compte d'Affectation Spéciale	Montant budgétisé (en milliers)	Montant consommé	Niveau d'exécution	Estimation fin 2022
FSP	1 000 000	346 300	34.63%	85%
FST	25 000 000	1 847 500	7,39%	41,01%
FSE	1 000 000	591 900	59,19%	90%

■ 3.3. PERSPECTIVES

En perspective, le MINPOSTEL envisage mener les activités suivantes :

S'agissant du **programme 129 : Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale** :

A travers le Budget d'Investissement public (BIP), un montant de 65 000 000 FCFA, par l'action « Développement des infrastructures du réseau postal » permettra la construction de la clôture l'Hôtel de Poste de MBORO.

Dans le cadre de la transformation numérique de la poste, sous financement FST, un

montant de 1 885 000 000 FCFA permettra de mettre à niveau du data center de la CAMPOST;

A travers le Compte d'Affectation Spéciale pour le développement du secteur postal (CAS-Poste), un montant de 318 524 610 FCFA permettra la réalisation des activités suivantes :

- La finalisation du projet de réhabilitation de 14 bureaux de poste ;
- l'électrification du bureau de poste de Mboma ;
- l'acquisition de 02 véhicules pick-up;

Concernant la CAMPOST, il s'agira principalement de finaliser les activités et projets en cours, et d'accompagner le démarrage de l'exploitation effective des plateformes déployées en 2022, notamment :

la signature des textes d'application portant, en priorité, d'une part, création de l'organe qui sera chargée de la régulation des activités postales, et d'autre part, modalités de fonctionnement du Fonds Spécial de Développement Postal en vue du financement du Service Postal Universel ;

la mise à niveau du datacenter de CAMPOST par HUAWEI, sur financement FST/MINPOSTEL ;

le déploiement d'une solution monétique en partenariat avec le GIMAC : Cette solution permettra aux clients titulaires de comptes courants postaux de disposer des cartes bancaires interopérables dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la sous-région CEMAC. Cette solution monétique, sera couplée à un switch mobile qui permettra à l'application CAMPOST Money de rejoindre l'interopérabilité et avoir accès à plusieurs facturiers de notoriété ;

la mise en production du nouveau système d'information bancaire CBS, source de développement des services financiers (Crédits, monétique, Dépôt à Terme, Change...);

la finalisation du chantier de fiabilisation des données de l'épargne postale sinistrée, ainsi que celle des CCP, et l'évaluation à date de la dette client y relative ;

le développement du service CAMPOST Money (CAMO) : les performances de ce service sont hautement appréciables ;

la mise en place de la business unit consacrée à la commercialisation de la plateforme nationale d'agrégation NPSI ;

la poursuite de la réhabilitation des bureaux de poste (21) par guichet MINPOSTEL, activité qui n'a pas été réalisée en 2020 ;

le lancement commercial des services du courrier hybride et du commerce électronique.

Pour ce qui est du **programme 130 : Développement de l'écosystème numérique national** :

A travers le Budget d'Investissement public (BIP), un montant de 9 018 000 000 FCFA, par l'action « développement des infrastructures et technologies productives » permettra la réalisation des activités suivantes:

la conception et mise en place d'un système d'information géographique (SIG) des réseaux de communications électroniques;

la mise en œuvre du projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC);

par le Compte d'Affectation Spéciale/ Fonds Spécial des Télécommunications (CAS-FST), un montant de 8 484 402 537 FCFA, permettra de réaliser :

l'étude sur les impacts socio-économiques réels des OTT sur l'économie nationale ;

l'étude sur l'incidence des droits d'entrée et de renouvellement sur le segment de marché des opérateurs titulaires de licence de première catégorie ;

l'élaboration des textes législatifs et réglementaires du secteur des

télécommunications et TIC et confection du recueil de textes pour une concurrence saine et un accès transparent et non discriminatoire ;
 l'étude technico-financière en vue de la Mise en place d'un programme spatial au Cameroun (CAMSPACE) ;
 l'étude en vue de la Modernisation du patrimoine du MINPOSTEL ;
 l'organisation des assises nationales de la Co régulation dans le secteur des communications électroniques au Cameroun ;
 la mise en place de l'intranet Gouvernemental ;
 l'audits, contrôle et suivi-évaluation et performances des projets réalisés sur financement FST ;
 la participation du Cameroun aux sommets internationaux du secteur des Télécommunications et TIC ;
 l'organisation du forum national de la Femme du secteur des P&T et TIC ;
 l'organisation des Journées mondiales (Journée Mondiale des Télécommunications et de la société de l'information, Journée Africaine des Télécommunications et la Journée Internationale de la Jeune fille dans le secteur des TIC) et participation du Cameroun aux foires nationales et aux évènements du secteur des Télécommunications ;
 l'organisation du cercle de concertation permanente Public-Privé ;
 le recouvrement des ressources dédiées au financement des projets du FST.

Au sujet des structures sous tutelle, les réalisations porteront sur les activités ci-après:

S'agissant de la société CAMTEL :

le développement du leadership sur le Broadband mobile, porté par la Business Unit Mobile (BUM);
 l'aménagement numérique du territoire, porté par la Business Unit Fixe (BUF) ;
 le développement du Hub numérique sous régional, porté par la Business Unit Transport (BUT).

Pour ce qui est de l'ART:

la mise en service effective du fonctionnement du Centre de contrôle de trafic des opérateurs en vue d'une maîtrise des activités des opérateurs ;
 la réalisation du projet de Digitalisation des activités de l'ART ;
 le Renforcement des outils de Régulations (Model de calcul des Coûts, Formations, Mise à jour du Système de Gestions des fréquences SMS4DC) ;
 La maîtrise les entrées terminaux de communications électroniques au Cameroun avec comme cibles les zones frontalières ;
 la poursuite les activités de coordinations des fréquences aux frontières avec certains pays voisins ;
 La coopération technique dans le domaine de Régulation avec certaines organisations internationales (UIT, UAT, CTO, ARTAC, etc..) ;
 La mise en œuvre des activités découlant du Plan Stratégique de l'ART adopté en 2022.

Pour ce qui est du Programme 131 - Gouvernance et appui institutionnel du ministère des postes et télécommunications :

A travers le budget d'investissement public les activités ci-après seront réalisées :
 la réhabilitation des bâtiments des services centraux des Postes et Télécommunications;
 l'acquisition des équipements et matériel informatique des services centraux;
 l'acquisition des logiciels de sécurités informatique des services centraux;

l'acquisition du matériel informatique à la délégation régionale de l'ADAMAOUA;
la réhabilitation de la délégation régionale du NORD;
la fourniture du matériel informatique de la Délégation Régionale du CENTRE.

Au sujet du Programme 132 - Sécurisation de l'écosystème national du numérique :

A travers le Budget d'Investissement public (BIP), un montant de 90 200 000 FCFA, par l'action « développement des infrastructures et technologies productives » permettra la mise en place d'une plateforme de management de la sécurité des systèmes d'information;

par le Compte d'Affectation Spéciale/ Fonds Spécial des communications électroniques (CAS-FSE), un montant de 895 000 000 FCFA, permettra de réaliser les activités suivantes:

l'étude pour la mise en place d'une plateforme nationale de lutte contre la cybercriminalité ;

la finalisation de la mise en place des laboratoires de cybersécurité dans les Universités d'Etat ;

l'étude en vue de la mise en place d'un Centre de veille sécuritaire au MINPOSTEL ;

la campagne nationale pour la promotion de la culture de la cybersécurité et sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux ;

l'organisation des journées nationales de cybersécurité ;

l'appui au processus d'identification des abonnés des réseaux de communications électroniques ;

l'étude sur les tendances de l'activité de certification électronique au Cameroun et les mécanismes de développement d'un marché local de certification;

l'audit des bases de données d'identification des opérateurs de téléphonie ;

l'organisation d'un séminaire de haut niveau sur la sensibilisation des membres du Gouvernement à la sécurité des systèmes d'information de l'Administration publique.

S'agissant de l'ANTIC, les activités porteront sur :

la Sécurisation des documents administratifs produits par les Administrations publiques à l'aide de la signature numérique afin de lutter contre leur falsification ;

la Sécurisation de cent (100) sites web et/ou messageries électroniques à l'aide des certificats TLS émis par l'ANTIC ;

la Conception et l'implémentation des modules multiplateforme notamment celui de chiffrement des transactions en ligne et un autre d'authentification des usagers ;

l'intégration des moyens de paiement dans la solution d'authentification des documents (Doc@uthANTIC) ;

le renforcement de la sécurité des applications sensibles de l'État à l'aide de l'Infrastructure Nationale à Clé Publique ;

la mise en place d'un système PKI minimal de reprise des activités à Douala ;

la réalisation des audits de sécurité des réseaux de communications électroniques et des systèmes d'information de :

Douze (12) Administrations Publiques;

Quatorze (14) Établissements et Entreprises Publics;

Quatre (04) Établissements de microfinance;

Huit (08) Établissements bancaires;

Quatre (04) Opérateurs de télécommunications;

Un (01) Fournisseur d'Accès Internet;

Deux (02) Etablissements de paiement électronique (Orange Money SARL et MTN Mobile Money Corporation).

le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue des précédents audits auprès de :

- Dix (10) Administrations Publiques;
- Six (06) Établissements et Entreprises Publics;
- Deux (02) Établissements de microfinance;
- Huit (08) Établissements bancaires;
- Deux (02) Fournisseur d'Accès Internet;
- Quatre (04) Opérateurs de télécommunications.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Faisant encrage aux politiques publiques et cohérence avec la SND30, le MINPOSTEL dispose désormais de quatre programmes (**129, 130, 131, 132**) opérationnels qui sont :

Le programme 129 (densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale) qui a pour objectif d'accroître les investissements sur les infrastructures postales par l'extension et l'optimisation des réseaux physiques et électroniques en vue d'assurer la couverture postale à travers le développement des infrastructures du réseau postal, le développement de l'infrastructure de codification et d'adressage postal au Cameroun, le développement de la régulation et des activités postales, le développement du cadre d'offre de partenariat et de services d'agence dans le réseau postal, l'amélioration du financement de l'offre de Service Postal Universel, l'amélioration de la qualité de service postal, la coordination et suivi des activités du programme postal. **L'indicateur de performance de ce programme est la proportion des points de contacts postaux ayant une connexion internet.**

Le programme 130 (développement de l'écosystème national du numérique) permet d'accroître l'accessibilité, de promouvoir le développement et d'améliorer la gouvernance du numérique pour transformer la société afin d'éliminer la fracture numérique sur l'ensemble du territoire à travers le développement des industries et des services, le développement des infrastructures et technologies émergentes, la recherche, développement et innovation, la mise en adéquation formation-emploi et insertion professionnelle, l'amélioration de la gouvernance du numérique, la coordination et suivi des activités des services des Télécommunications et TIC. **L'indicateur de performance de ce programme est l'Indice de Développement des TIC (IDI).**

Le programme 131 (gouvernance et appui institutionnel du Ministère des Postes et Télécommunications) permet d'assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère des Postes et Télécommunications via le cadre de travail, la planification et Gestion budgétaire, le Système d'information et Production statistiques, la gestion des ressources humaines, le contrôle et l'audit interne du fonctionnement, la performance des services et le conseil et l'assistance juridique, la communication et les relations publiques, les ressources documentaires et l'information des usagers et la coordination et le suivi des activités des services. **L'indicateur de performance de ce programme est le taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINPOSTEL.**

Le programme 132 (sécurisation de l'écosystème national numérique) permet d'optimiser

la sécurité et la résilience de l'écosystème numérique national dans le but de renforcer la confiance numérique via le renforcement de la gouvernance de la cybersécurité, le développement des infrastructures et technologies de sécurité, la promotion de la culture de cybersécurité, le renforcement du partenariat et de la coopération, la coordination des activités de recherche, développement et innovation en cybersécurité. **L'indicateur de performance de ce programme est Taux de réalisation du plan d'action du MINPOSTEL.**

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

?????? CADRE INSTITUTIONNEL

La réalisation de l'objectif stratégique suscité passe par la mise en œuvre des programmes ci-après :

Président : Madame Minette LIBOM LI LIKENG, Ministre des Postes et Télécommunications ;

Coordonnateur : Monsieur MOHAMADOU SAOUDI, Secrétaire Général du MINPOSTEL ;

Contrôleur de Gestion : M. NGONDI Alain Patrice, Chef Cellule de Suivi.

PROGRAMME 129	NOM ET PRENOMS
Responsable du programme	KANIYONG Emmanuel (Directeur de la Régulation et du Contrôle des Activités Postales)
Contrôleur de gestion	TSAKEM Chrétien (Sous-Directeur des Réseaux postaux)
Responsable Action 1 : Développement des infrastructures du réseau postal	BIKAY Pauline Cathérine née MUTLEN (Directeur des Infrastructures, des Equipements et des Réseaux Postaux)
Responsable Activité 1 : Construction des infrastructures du domaine postal	ATANGANA Patrick Bruno (Chef de Service des Etudes Economiques)
Responsable Activité 2 : Equipement des structures en matériel et équipement postaux	NGOM EKANI Pauline Laurence épouse BILONG (Chef de Service des Normes et de la Codification)
Responsable Activité 3 : Réhabilitation des Infrastructures postales	TSEKENG Robestine Sylvie née KENFACK (Chef de Service de la Tutelle des Postes)

Responsable Activité 4 : Digitalisation des services de la poste	NGUEGA Moise (Chef de Service de la Veille Technologie Postale)
Responsable Action 2 : Développement des infrastructures de codification et d'adressage postal au Cameroun	ALIOUM (Sous-Directeur des Infrastructures et des Equipements Postaux)
Responsable Activité 1 : Adressage postale du Cameroun	NKWONANNG Joseph (Chef de Service de la Codification et de l'adressage Postal)
Responsable Action 3 : Régulation et développement des Activités postales	Marius GUMI GIIAH (Sous-Directeur de la Régulation des Activités Postales)
Responsable Activité 1 : Vulgarisation et Appropriation des outils de la régulation Postale	ELOUTI Bertrand
Responsable Activité 2 : Recouvrements des Redevances auprès des opérateurs postaux	HAMAN François (Chef de Service des Agréments)
Responsable Activité 3 : Contrôle et Suivi des Activités des Opérateurs Postaux	ANKOAT Guy Francis (Contrôleur N° 1)
Responsable Activité 4 : Maitrise de l'environnement du marché Postal	ELOUTI MINO Alain Adoré (Chef de Service des Opérateurs)
Responsable Activité 5 : Coopération internationale	LEKOMO Pierette (Chef de Service des Arbitrages)
Responsable Action 4 : Amélioration du Cadre d'offre de partenariat et de services d'agence dans le réseau postal	EDOU OLO'O Astrid née FONKPOU MADEPEU (Sous-Directeur de la Planification et du Développement Postal)
Responsable Activité 1 : Elaboration des outils de partenariat	ONGONO ATANGANA Olivier (Chef de Service du Développement des Postes)

Responsable Activité 2 : Elaboration du Catalogue d'interopérabilité	SALI (Chef de Service de la Planification des Postes)
Responsable Action 5 : Amélioration du financement de l'offre de Service Postal Universel	ESSA'A MEZANG Gervais
Responsable Activité 1 : Evaluation du service postal universel	EPOH MBODIAM Christian
Responsable Activité 2 : Développement de la Philatélie	YOUNOUSSA HAMAN (Chef de Service des Infrastructures et des Equipements Postaux)
Responsable Action 6 : Amélioration de la qualité de service Postal	EL HADJI BOUKAR (Chef de la Brigade Nationale de Contrôle)
Responsable Activité 1 : Elaboration des Documents d'exploitation	MELINGUI AYISSI Martin (Chef de Service de la Tarification)
Responsable Action 7 : Coordination et suivi des Activités des Services de la Poste	EL HADJI BOUKAR (Chef de la Brigade Nationale de Contrôle)
Responsable Activité 1 : Exécution des dépenses communes de la Poste	BANBE FINYA
Responsable Activité 2 : Administration et pilotage des services chargés des infrastructures du réseau postal	CHOFOR TAMUFOR Concilia Mary née CHINANGA (Chef de Service des Partenariats Techniques)
Responsable Activité 3 : Administration et pilotage des services chargés de la régulation postale	MOYAP NGAMSOU MAMA

PROGRAMME 130	NOM ET PRENOMS
PROGRAMME 130 : DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE	NANGA AYISSI Jean Paul, DIR

Contrôleur de gestion de programme	NGA Bertrand Kisito, PDT/DIR
ACTION 01 : Développement des industries et services	GHAMENYINYI Jean Paul Richard, NIT/DIR
Mise en place des plateformes logistiques (cyber parcs)	Coordonnateur CDIC
Mise en place d'un cadre fiscal incitatif au développement de l'écosystème numérique	Représentant ART
Elaboration et révision des textes législatifs et réglementaires pour une concurrence saine et un accès transparent et non discriminatoire	ESSONO Parfait, Chargé d'études assistant/DAJ
Promotion de l'usage des Points d'Echange Internet par les Concessionnaires et les FAI	MBOKOMBO BEH Madeleine Lablanche, Cadre/DIR
Mise en place d'un observatoire au numérique	TCHOUANANG Alain, Chargé d'études assistant/CELINFO
Mise en place des filiales et ou des industries locales d'assemblage/fabrication d'équipements et des appareils numériques	WUNSUMUM YACOUBA, Chef de service/DRPT
Promotion de l'utilisation du nom de domaine .cm	Représentant ANTIC
ACTION 02 : Développement des infrastructures et technologies productives	NGAE Denis, DPEP
Elaboration du plan directeur de développement des infrastructures	TAMEZA FOGUE Christian, Cadre/DIR
Construction des liaisons transnationales vers le Congo, le Gabon, la RCA, le Tchad, la Guinée équatoriale et le Nigéria	DONGO MINTANG Jean Jacques, SST/DIR
Elaboration d'un référentiel de déploiement des infrastructures à fibre optique	KOULTCHOUMI SEHOU, SDT/DIR
Extension et réhabilitation du backbone et du réseau d'accès à fibre optique (km)	Représentant CAMTEL

Densification des réseaux d'accès large bande fixe	ISSIBE Jean André, SNO/DIR
Extension de la couverture des réseaux mobile 3G et 4G	ZRA KODJI, Cadre/DIR
Construction de deux (02) Datacenter de TIER 3 et extension des capacités de ceux existant	MBANGUE NJI Edmond, STU/DIR
Construction du point d'atterrissage ACE et extension des capacités de ceux existants	MEKWI NWENSAK Basil, Cadre/DIR
Accélération de la transformation numérique au Cameroun	Coordonateur PATNUC /CT2
ACTION 03 : Recherche, développement et innovation	NYAKO WADJORE Olivier, PVT/DIR
Mise en place d'un organisme de financement pour soutenir les activités de recherche et innovation	MPOURA SABENDJE Miller, Cadre/DCI
Lancement des appels à projets innovants du numérique	ZAMBO Yannick, Cadre/DPEP
Promotion du développement des plateformes numériques (agricole, médecine, enseignement, collaborative, etc.)	MBENOUN Maurice Benjamin, Ingénieur informaticien, Chargé d'études assistant 1/CELSUI
Organisation de salons et fora IT	NWETICK Florence épouse TCHATAT, Chargé d'études assistant/DCI
ACTION 04 : Mise en adéquation formation-emploi et insertion professionnelle	Représentant SUP'PTIC
Promotion de la création et le financement des PME dans le domaine du numérique	BOUM Mireille, SPVT/DIR
Promotion de la signature des partenariats techniques entre les structures de formation professionnelle et les entreprises institutions du secteur numérique	SEIDOU BABALE Jean, Chargé d'études assistant/CELFORM

Recherche de financement avec l'appui des partenaires extérieurs pour la création ou l'extension des structures de formation (F CFA)	KENFACK Sosthène, Chargé d'études assistant/DCI
ACTION 05 : Amélioration de la gouvernance du numérique	TSFAK DJOUMESSI Pauline Octavid épouse GNIMPIEBA
Mise en place d'un intranet gouvernemental	GWET NYEMECK Dieudonné Valéry, SPT/DIR
Connexion haut débit des services déconcentrés des administrations publiques	DZEBAZE DONGANG Rolande épouse PENDE, SAT/DIR
Dématérialisation et mise en ligne des procédures administratives	OUNGUEDOU ONANINA Joséphine, CS/DRPT
Élaboration du schéma directeur du système d'Information des administrations publiques	FOTSING KAMENGNE Franck, Cadre/DIR
Réalisation des études opérationnelles pour la mise en œuvre de la SND30 dans le domaine des télécommunications et TIC	NGON NLEP Romy Alexandra épouse MEYO, SEI/DIR
Mise en place d'un cadre de pilotage national pour la gestion de l'interopérabilité et de la dématérialisation des procédures pour un écosystème numérique cohérent	BESSALA BESSALA II, Ingénieur des projets/DPEP
ACTION 06 : COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DES TELECOMMUNICATIONS ET TIC	ABBA Bienvenu, CSP/DCI
Administration et pilotage des services chargés des Infrastructures des Télécommunications	BIHINA Josette Elodie, Cadre/DCI
Exécution des dépenses communes des Télécommunications	WOKAM Clotilde, Ingénieur des projets/DPEP

PROGRAMME 131	NOM ET PRENOMS
----------------------	-----------------------

PROGRAMME 131 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	MOHAMADOU SAOUDI
	(Secrétaire Général MPT)
Contrôleur de gestion du programme	KOUKOLO KOUKOLO GERMAIN
	(Directeur des Affaires Générales)
ACTION 01 : Cadre de travail	MPOLOUM ELEANOR CHRYSOSTOME
	(Chef de Service de la Maintenance)
Aménagement, construction, réfection et équipement des bâtiments administratifs du MINPOSTEL	NIAMI JEAN
	(Chef de bureau de la maintenance)
Elaboration des plans d'aménagement de constructions, de réfection et d'équipement des bâtiments administratifs du MINPOSTEL	BEIDI SIRYA
	(Chef de bureau du matériel)
ACTION 02 : Planification et Gestion budgétaire	ZOGO HONORINE CHRISTINE Epse NGONO
	(Sous-Directeur du Budget du Matériel et de la Maintenance)
Production des outils de planification, programmation budgétisation et suivi	MBANGUE MOUKETE RAOUL MARC BERTRAND
	(Charge D'Etudes Assistant N°1 / SIGIPES)
Suivi de l'Exécution des projets d'investissement du MINPOSTEL	YOUSSOUFA PASSOUTE NICODEME
	(Chef de Service des Marchés Publics)
Maturation des projets d'investissement du Ministère des Postes et Télécommunications	BIDONG ESSOSSO CHARLES HIPPOLYTE
	(Chef Cellule des Projets)
Etude prospective et stratégique pour la mise en œuvre de la SND30	YOGO NTOMB PATRICE
	(Cadre Cabinet)
ACTION 03 : Système d'information et Production statistiques	GABSA EMMANUEL TUMA
	(Chef Cellule Informatique)

Mise en place et maintenance des bases de données statistiques	GNOUETSOUÉ TCHOUANANG ALAIN
	(Charge d'Etudes Assistant N°2 / CI)
Production des outils d'informations et d'élaboration des données statistiques de planification stratégique et de suivi évaluation de la performance	APEUS KOUME GINETTE Epse MEYENG ABATH
	(Chef Cellule des Etudes Economiques et de la Prospective)
ACTION 04 : Gestion des ressources humaines	ANOGONO BENOIT THIERY
	(Sous-Directeur des Personnels de la Solde et des Pensions)
Formation des personnels	MIMPOUMOU MARIE BERNADETTE Epse ONANA
	(Chef de Service de la Formation)
Elaboration du Plan de formation	MOAMPANDJ BLAISE OSCAR
	(Chef Cellule de la Formation)
Organisation des formations	MVO'O NGANE SERGE HENRI
	(Cadre DAG)
Gestion des carrières	MBENG NYANGBWA MADELEINE HORTENSE
	(Chef de Service du Personnel)
Action sociale	NGO LIHAN AGATHE MERVEILLE Epse KOUYAHBE
	(Chef de Service de l'Action Sociale)
ACTION 05 : Contrôle et Audit interne du fonctionnement et la performance des services	NDONGO PAUL-PETIT
	(Inspecteur General des Services)
Contrôle interne des services	NYANGONO EMMANUEL
	(Inspecteur des Services N°3)
Audit interne des services	BITOMA PARFAIT RICHARD

	(Inspecteur des Services N°1)
ACTION 06 : Conseil et Assistance Juridique	POKOSSY BELLE EMMANUEL
	(Chef de Division des Affaires Juridiques)
Défense de l'Etat	ESSONO NGUINI APPOLINAIRE PARFAIT JOEL
	(Charge d'Etudes Assistant N°2 / DAJ/ER)
Elaboration des textes juridiques	ESSI ANDANG LEOPOLD PATRICK
	(Charge d'Etudes Assistant N°1 /DAJ/ER)
ACTION 07 : Communication et Relations Publiques	FOTINDONG FONZOUK CORNELIUS
	(Chef de Division de la Coopération Internationale)
Communication ministérielle	DJETABE THIMOTHEE JAPHE
	(Chef Cellule de la Communication)
Signature ratification de conventions ou de contrats avec les partenariats internationaux	FOGOU GEROME
	(Chef Cellule de la Coopération Internationale des Postes des Télécommunications et des TIC)
Participation contribution aux évènements internationaux	ABBA BIENVENU
	(Chef Cellule des Stratégies de Coopération et de Partenariat)
ACTION 08 : Ressources documentaires et information des usagers	ISMAILA HASSOUMI
	(Chef Centre de la Documentation et des Archives)
Optimisation de la gestion documentaire	NSAME ANDRE FRANCK JUNIOR
	(Chef Cellule SIGIPES)

Production documentaire	BELOMO MARIE FRANCOISE Epse ANANGA
	(Chef Cellule de la Traduction)
Amélioration de l'archivage physique	MVAM ESSO SUZANNE MIREILLE Epse MONTY
	(Chef de Service des Archives / CEDOC)
ACTION 09 : Coordination et suivi des activités des services	ONAMBELE NGUINI FRANCOIS JOSEPH
	(Chef de Service du Budget et du Matériel)
Administration et pilotage des services Gouvernance et appui institutionnel	MBENOUN MAURICE BENJAMIN
	(Charge d'Etudes Assistant N°1 / CS)
Exécution des dépenses communes d'appui.	ZAMO NKOULOU HONORINE
	(Chef de Bureau du Budget d'Investissement Public)

PROGRAMME 132	NOM ET PRENOMS
PROGRAMME 132 : SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE	EVINA née BITYE BIYA'A OYONO Pierrette Annie
Contrôleur de gestion du programme	GNOGA DIKDIM Charles
ACTION 01 : Développement des infrastructures de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité.	MEYO Jean Yves
Mise en place des centres de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité.	KWEDI ESSOMBE Simone Josée
Mise en place des outils techniques de cybersécurité.	CHESI AZINWI CHE
Mise en place des plateformes de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité	TALABONG TEMGOUA Willy Hermann

Mise en place des laboratoires de recherche et d'innovation dans les universités	TEGOUFACK ZEFACK Mireille Marquise
ACTION 02 : promotion de la culture de cybersécurité	DJASEP Thiery
Organisation des campagnes de promotion de la cybersécurité et sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux	BANJEM Elisabeth
Appui aux initiatives des organisations de la société civile en matière de cybersécurité	MADIA Hypolitte Calice
Organisation des journées nationales de cybersécurité	CHEKAM TEBOU Arlette Grace
Etude en vue de l'évaluation du niveau de culture de cybersécurité	NNA Franck Landry
Organisation des exercices de cyberdrill	GBEL NKILI Hubert Parfait
ACTION 03 : renforcement du partenariat et de la coopération	ABOUEM Kevin
Signature et ratification/adhésion des/aux conventions	ADA FOUA épouse ANGOUNOU Delphine Florence
Renforcement du partenariat public-privé	YAWAT Gaetan
Signature des accords bilatéraux ou multilatéraux avec les GAFAM	NGO HIOBI Jackie Winnie Tatcher
Participation du Cameroun aux rencontres internationales en cybersécurité	NSAHNYUY Julia Suiven NSAILA
ACTION 04 : Appuyer les activités de recherche développement et l'innovation en cybersécurité	AKONO Theodore
Organisation des formations en matière de cybersécurité	MBENDE MOUTOME Patrick Chapoteau
Elaboration des référentiels de formation	ONGUENE Germain Thierry Romeo
Financement des projets de recherche développement en matière de cybersécurité	NDZANA Madeleine GWLADIS

Organisation de fora thématiques annuels sur la cybersécurité	ONANA Alexandre
ACTION 05 : Renforcement de la gouvernance de la cybersécurité	FOTIE Eugène
Elaboration d'un manuel de procédures d'investigations numériques	OYONO née NSIGNE TAKAM Jacqueline
Révision de la politique nationale de cybersécurité	ATEMFACK TASSIADA Céline Bernadette
Mise en place d'un centre de renforcement de capacité en matière de cybersécurité au Cameroun	HOBAY Henry EPEY
Audit des bases de données des opérateurs de télécommunications	ZANZA SAKPEL Franklin
Etude du marché d'audit de sécurité des systèmes d'information des Administrations publiques	ENOW Divine AKONG
Suivi du processus d'identification des abonnés des réseaux de communications électroniques	TICKY MPONDO Armelle Black
ACTION 06 : Coordination et suivi des activités des services de sécurité des réseaux et des systèmes d'information	TAKU AKWA Ernest
Administration et pilotage des services chargés des Infrastructures de sécurité des réseaux et des systèmes d'information	NGOUYAP Winnie
Exécution des dépenses communes des services de sécurité des réseaux et des systèmes d'information	EBA ELON Jean Pierre

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 129

DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 Développement des infrastructures du réseau postal	Accroître les infrastructures d'accès aux produits et services postaux et financiers	Nombre de bureaux de poste fonctionnels	253	254	Rapport DIER
07 Coordination et suivi des activités des services de la Poste	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures Postales	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	96	97	Rapport DRP

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 130

DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 Développement des industries et services	Accroître et diversifier les industries et les services numériques ;	Nombre d'industries et de services numériques développés	20	22	Rapport MINPOSTEL Partenaires techniques et financiers
02 Développement des infrastructures et technologies productives	Développer les infrastructures du numériques	Pourcentage de la population desservie les infrastructures larges de bandes	65	67,5	Rapport DIR
06 Coordination et suivi des activités des services des Télécommunications et TIC	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures Télécommunications et TIC	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	100	100	Rapport/DIR

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 131

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 Cadre de travail	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	80	100	Rapport DAG
02 Planification et Gestion budgétaire	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	10	10	Rapport DAG
04 Gestion des ressources humaines	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	100	100	Rapport DAG, Cellule de formation
05 Contrôle et Audit interne du fonctionnement et la performance des services	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	100	100	Rapport MINPOSTEL
06 Conseil et Assistance Juridique	Veiller au respect des lois et règlements	Proportion des textes élaborés par an dans les délais	100	100	Rapport DAJ, DRPT
07 Communication et Relations Publiques	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	10	15	Rapport Cellule de Communication, DCI
08 Ressources documentaires et information des usagers	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	65	70	Rapport DAG/CDOC
09 Coordination et suivi des activités des services	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	48	48	Rapport SG

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 132

SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE

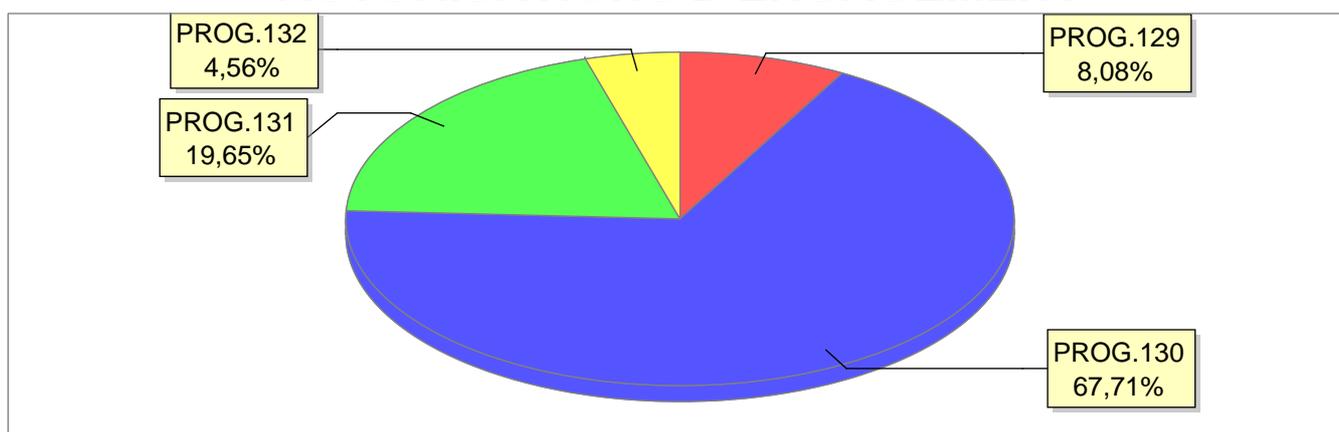
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	Développement des outils techniques de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité.	Favoriser le déploiement des infrastructures appropriées en matière de cybersécurité	Nombre d'infrastructures de sécurité développées	7	8	RAPPORT DSR
06	Coordination et suivi des activités des services de sécurité des réseaux et des systèmes d'information	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures de sécurité des réseaux et des systèmes d'information	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance des services de sécurité des communications électroniques	100	100	RAPPORT DSR

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

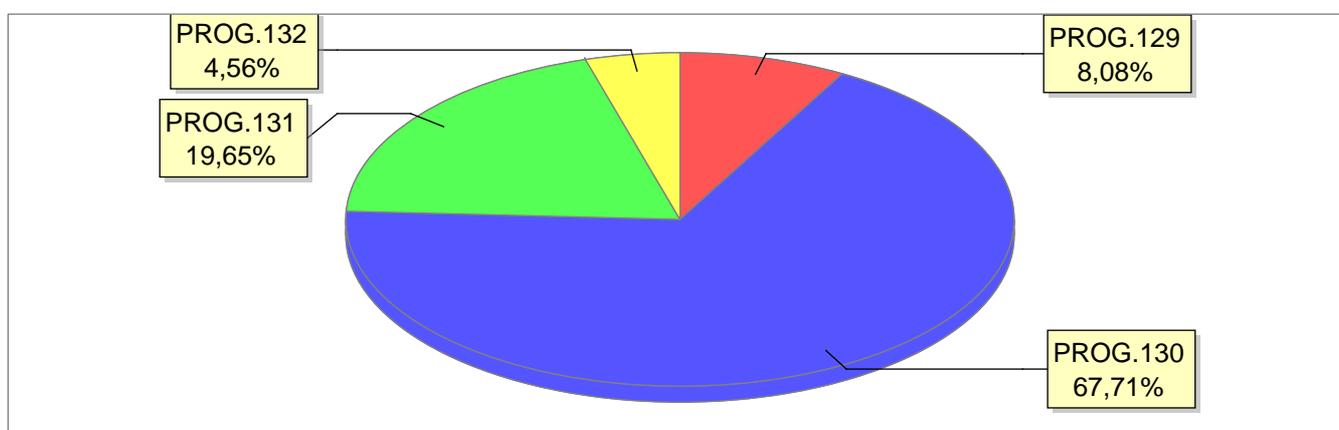
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
129	DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE	1 126 063 000	1 126 063 000	65 000 000	65 000 000	1 191 063 000	1 191 063 000
130	DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE	967 364 000	967 364 000	9 018 000 000	9 018 000 000	9 985 364 000	9 985 364 000
131	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	2 651 529 000	2 651 529 000	246 800 000	246 800 000	2 898 329 000	2 898 329 000
132	SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE	583 044 000	583 044 000	90 200 000	90 200 000	673 244 000	673 244 000
TOTAL		5 328 000 000	5 328 000 000	9 420 000 000	9 420 000 000	14 748 000 000	14 748 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 129

**DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION
DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

EMMANUEL KANIYONG

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 129 (Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale) a pour objectif d'accroître les investissements sur les infrastructures postales par l'extension et l'optimisation des réseaux physiques et électroniques en vue d'assurer la couverture postale nationale. Les actions qui concourent à la mise en oeuvre de ce programme se déclinent comme suit:

- le développement des infrastructures du réseau postal
- la mise en place de l'infrastructure de codification et d'adressage postal au Cameroun ;
- la mise en place de la régulation et développement des activités postales ;
- la mise en place du cadre d'offre de partenariat et de services d'agence dans le réseau postal ;
- l'amélioration du financement de l'offre de Service Postal Universel ;
- l'amélioration de la qualité de service postal ;
- la coordination et suivi des activités du programme postal.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître l'accès au réseau postal national.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des points de contacts postaux ayant une connexion internet.	%	2022	83,45	2023	83,85

PROGRAMME 129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des points de contacts postaux ayant une connexion internet.	
Objectif	Accroître l'accès au réseau postal national.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DRP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CAMPOST, DIER,	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -données quantitatives -proportion	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	comptage	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 83,13
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 83,85
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 83,85
	Année: 2024	Valeur: 84
	Année: 2025	Valeur: 84,78
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CAMPOST, DIER, DRP	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CAMPOST, DIER, DRP	
Vérification/ Validation des données	Rapports de missions de collecte des données	
Service responsable de la synthèse des données	DIER/DRP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-INS	
Coût de collecte et d'analyse	-A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Les informations fournies peuvent être erronées	
Modalités d'interprétation	-Préciser la signification, les modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur. -Préciser les aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation	
5) Commentaires		
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</p> <ul style="list-style-type: none"> oLes études oConstructions des bureaux de postes ; oRéhabilitation des bureaux de postes oLe suivi des infrastructures ; oLes contrôles sur le terrain ; oLa consolidation des chiffres d'affaires ; oLa consolidation des données statistiques ; oLe renforcement des capacités des acteurs. 		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU POSTAL
- ACTION 07:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DE LA POSTE

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le programme 129 (Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale) a pour objectif d'accroître les investissements sur les infrastructures postales par l'extension et l'optimisation des réseaux physiques et électroniques en vue d'assurer la couverture postale nationale. Les actions qui concourent à la mise en œuvre de ce programme se déclinent comme suit :

- le développement des infrastructures du réseau postal
- la mise en place de l'infrastructure de codification et d'adressage postal au Cameroun ;
- la mise en place de la régulation et développement des activités postales ;
- la mise en place du cadre d'offre de partenariat et de services d'agence dans le réseau postal ;
- l'amélioration du financement de l'offre de Service Postal Universel ;
- l'amélioration de la qualité de service postal ;
- la coordination et suivi des activités du programme postal.

Ce programme trouve son encrage sur les missions assignées au MINPOSTEL (décret n° 2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications). Il s'appuie aussi sur les 04 piliers de la SND30 (page 41, deuxième partie) à savoir :

- la transformation structurelle de l'économie nationale ;
- le développement du Capital Humain et du bien-être ;
- la promotion de l'emploi et de l'insertion économique ;
- la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat.

Les orientations du Chef de l'Etat contenues dans son adresse à la nation le 31 décembre 2016 et les documents stratégiques du sous-secteur Poste (stratégie sectorielle, l'étude du marché postale édition 2020) constituent également des repères stratégiques sur lesquels s'adosse ce programme.

Ce Programme qui a pour objectif d'accroître l'accès au réseau postal national se veut un outil opérationnel à travers lequel le domaine postal au Cameroun entend être un levier de développement de notre économie nationale. Il est principalement attendu de sa mise en œuvre, la numérisation des services, l'assainissement du secteur, le développement du service postal universel et des services innovants. Pour cela, sept (07) actions seront mises en œuvre à savoir :

- le développement des infrastructures du réseau postal ;
- le développement de l'infrastructure de codification et d'adressage postal au Cameroun ;
- la régulation et développement des activités postales ;
- le développement du cadre d'offre de partenariat et de services d'agence dans le réseau postal

;

l'amélioration du financement de l'offre de Service Postal Universel ;

l'amélioration de la qualité de service postal ;

la coordination et suivi des activités du programme postal.

Les ressources nécessaires à son financement seront mobilisées sur :

le BIP ;

le CAS Poste ;

les FINEX pour les grands projets tels que l'adressage numériques du Cameroun.

Le MINPOSTEL (DIER, DRP et les Délégations Régionales) va également s'appuyer sur les dividendes de sa coopération avec l'UPU et l'UPAP.

L'atteinte des objectifs de ce programme prendra également en compte les contributions des autres acteurs tels que la CAMPOST et SUP'PTIC.

Il est nécessaire de relever à ce niveau les risques budgétaires (baisse des allocations, collectifs budgétaires) et les risques liés à la non maturation des projets qui se traduiront par le lancement tardif des marchés.

Au regard de ce précède et compte tenu de la portée des actions qui seront mise en œuvre dans le cadre de ce programme, il conviendrait de :

optimiser le recouvrement des recettes du CAS poste (droits d'entrées et redevance postale) ;

s'assurer de la maturation complète des projets avant leur programmation ;

lancer les marchés dès le début de l'exercice budgétaire ;

animer le dialogue de gestion.

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

Développement des infrastructures du réseau postal

Cette action vise l'accroissement des infrastructures d'accès aux produits et services postaux, financiers et électroniques. Dans le cadre de sa mise en œuvre, les activités suivantes seront réalisées:

- Construction des infrastructures du domaine postal ;
- Aménagement et réhabilitation des infrastructures postales ;
- Équipement des structures en matériel et équipements postaux ;
- Digitalisation des services de la poste ;
- Appui au suivi des activités du programme .

OBJECTIF 1. Accroître les infrastructures d'accès aux produits et services postaux et financiers

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de bureaux de poste fonctionnels	nb	2022	253	2023	254

ACTION 07

Coordination et suivi des activités des services de la Poste

Cette action vise à assurer le bon fonctionnement de toutes les structures postales. Dans le cadre de sa mise en œuvre, les principales activités suivantes seront réalisées :

- Administration et pilotage des services chargés des infrastructures du réseau postal ;
- Administration et pilotage des services chargés de la régulation postale ;
- Exécution des dépenses communes de la Poste.

OBJECTIF 1. Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures Postales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	%	2022	96	2023	97

PROGRAMME 129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de bureaux de poste fonctionnels	
Objectif	Accroître les infrastructures d'accès aux produits et services postaux et financiers	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE	
Action concernée par l'objectif	01 - Développement des infrastructures du réseau postal	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-DIER	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CAMPOST/DRP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -données quantitatives -le nombre	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 253
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 254.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 254
	Année: 2024	Valeur: 255
	Année: 2025	Valeur: 256
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	enquêtes	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	MINPOSTEL et la CAMPOST	
Vérification/ Validation des données	Rapports de missions de collecte des données	
Service responsable de la synthèse des données	-DIER/DRP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-INS	
Coût de collecte et d'analyse	-A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Les informations fournies peuvent être erronées	
Modalités d'interprétation	-Préciser la signification, les modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur.	
5) Commentaires		
-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances) oLes études oConstructions des bureaux de postes ; oRéhabilitation des bureaux de postes oLe suivi des infrastructures ;		

PROGRAMME 129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de communes adressées	
Objectif	Disposer d'un code et d'un adressage postal amélioré	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE	
Action concernée par l'objectif	02 - Développement des infrastructures de codification et d'adressage postal au Cameroun	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	MINPOSTEL,	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CAMPOST	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -données quantitatives -le nombre	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	comptage	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 0
	Année: 2024	Valeur: 360
	Année: 2025	Valeur: 360
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	MINPOSTEL, CAMPOST	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	MINPOSTEL et la CAMPOST	
Vérification/ Validation des données	Rapports de missions de collecte des données	
Service responsable de la synthèse des données	-DIER/DRP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-INS	
Coût de collecte et d'analyse	-A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Les informations fournies peuvent être erronées	
Modalités d'interprétation	-Préciser la signification, les modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur. -Préciser les aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation	
5) Commentaires		
-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances) oLes études oConstructions des bureaux de postes ; oRéhabilitation des bureaux de postes oLe suivi des infrastructures ;		

PROGRAMME 129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'opérateurs postaux agréés	
Objectif	Assainir le marché postal	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE	
Action concernée par l'objectif	03 - Régulation et développement des activités postales	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DRP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -données quantitatives -le nombre	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 28
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 43.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 43
	Année: 2024	Valeur: 45
	Année: 2025	Valeur: 50
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DRP	
Mode de collecte des données	Enquêtes , consolidation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DRP)	
Vérification/ Validation des données	Rapports de missions de collecte des données, Base des données de suivi des activités de la Régulation	
Service responsable de la synthèse des données	DRP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse	A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les informations fournies peuvent être erronées	
Modalités d'interprétation	-Préciser la signification, les modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur.	
5) Commentaires		
-Préciser la signification, les modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur. Préciser les aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation		

PROGRAMME 129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'opérateurs interconnectés	
Objectif	Développer l'interconnexion et l'offre de partenariat des services d'agence dans le réseau postal	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE	
Action concernée par l'objectif	04 - Amélioration du cadre d'offre de partenariat et de services d'agence dans le réseau postal	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DRP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIER	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -données quantitatives -le nombre	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 5.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 5
	Année: 2024	Valeur: 10
	Année: 2025	Valeur: 15
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DRP	
Mode de collecte des données	Enquêtes , consolidation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DRP	
Vérification/ Validation des données	Rapports de missions de collecte des données, Base des données de suivi des activités de la Régulation	
Service responsable de la synthèse des données	DRP/DIER	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse	A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les informations fournies peuvent être erronées	
Modalités d'interprétation	-Préciser la signification, les modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur. Préciser les aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation	
5) Commentaires		
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances) -Intensification des opérations de contrôle ; -Renforcement des capacités des acteurs ; -Consolidation des données statistiques.</p>		

PROGRAMME 129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Montant consolidé du SPU	
Objectif	Faciliter la couverture du SPU	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE	
Action concernée par l'objectif	05 - Amélioration du financement de l'offre de Service Postal Universel	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DRP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -données quantitatives -le nombre	
Unité de mesure	XAF(XAF)	
Mode de calcul	DRP	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 9.22E7
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 92200000
	Année: 2024	Valeur: 92200000
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	DRP	
Mode de collecte des données	Enquêtes, consolidation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DRP	
Vérification/ Validation des données	Rapports de missions de collecte des données, Base des données de suivi des activités de la Régulation	
Service responsable de la synthèse des données	DRP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse	A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les informations fournies peuvent être erronées	
Modalités d'interprétation	-Préciser la signification, les modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur. Préciser les aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation	
5) Commentaires		
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances) -Intensification des opérations de contrôle ; -Renforcement des capacités des acteurs ; -Consolidation des données statistiques.</p>		

PROGRAMME 129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de normes élaborées ou mis à jour	
Objectif	Amener les opérateurs à l'amélioration de leurs offres de service	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE	
Action concernée par l'objectif	06 - Amélioration de la qualité de service postal	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DRP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -données quantitatives -le nombre	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 10
	Année: 2024	Valeur: 15
	Année: 2025	Valeur: 20
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DRP	
Mode de collecte des données	Enquêtes , consolidation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DRP	
Vérification/ Validation des données	Rapports de missions de collecte des données, Base des données de suivi des activités de la Régulation	
Service responsable de la synthèse des données	DRP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse	A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les informations fournies peuvent être erronées	
Modalités d'interprétation	-Préciser la signification, les modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur. Préciser les aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation	
5) Commentaires		
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances) -Intensification des opérations de contrôle ; -Renforcement des capacités des acteurs ; -Consolidation des données statistiques.</p>		

PROGRAMME 129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	
Objectif	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures Postales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE	
Action concernée par l'objectif	07 - Coordination et suivi des activités des services de la Poste	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DRP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -données quantitatives -le nombre	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 95
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 97.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 97
	Année: 2024	Valeur: 99
	Année: 2025	Valeur: 99,5
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DRP	
Mode de collecte des données	Enquêtes, consolidation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DRP	
Vérification/ Validation des données	Rapports de missions de collecte des données, Base des données de suivi des activités de la Régulation	
Service responsable de la synthèse des données	DRP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	INS	
Coût de collecte et d'analyse	A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les informations fournies peuvent être erronées	
Modalités d'interprétation	-Préciser la signification, les modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur. Préciser les aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation	
5) Commentaires		
-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances) -Intensification des opérations de contrôle ; -Renforcement des capacités des acteurs ; -Consolidation des données statistiques.		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Développement des infrastructures du réseau postal	0	0	65 000 000	65 000 000	65 000 000	65 000 000
07	Coordination et suivi des activités des services de la Poste	1 126 063 000	1 126 063 000	0	0	1 126 063 000	1 126 063 000
TOTAL		1 126 063 000	1 126 063 000	65 000 000	65 000 000	1 191 063 000	1 191 063 000

7. PROGRAMME 130

DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME
NATIONAL DU NUMERIQUE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

NANGA AYISSI

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Accroître l'accessibilité du numérique et promouvoir son usage.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Indice de Développement des TIC (IDI)	ind	2022	3,6	2023	4,2

PROGRAMME 130 - DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Indice de Développement des TIC (IDI)
Objectif	Accroître l'accessibilité du numérique et promouvoir son usage.
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	130 - DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIR
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPEP, ART, ANTIC, DSR
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives
Unité de mesure	indice(ind)
Mode de calcul	<p>Accès aux TIC (indice catégoriel : Iac) ?Ménages ayant un ordinateur (pondération 20%) ?Ménages ayant un accès à Internet (pondération 20%) ; ?Largeur de bande internationale (bit/s) par Internaute (pondération 20%) ; ?Population desservie par des réseaux mobiles (pondération 20%) : -Au moins 3G (%) -Au moins LTE / WiMAX (%) ?Abonnements au large bande fixe (pondération en fonction du débit) pour 100 habitants (pondération 20%) - < 2 Mbit / s ; -2 à 10 Mbit / s ; -= 10 Mbit / s.</p> <p>Utilisation des TIC (Indice catégoriel : Iut) ?Particuliers utilisant l'Internet (pondération 33%) ; ?Abonnements actifs au large bande mobile pour 100 habitants (pondération 33%) ; ?Trafic Internet haut débit mobile (par haut débit mobile abonnement) (pondération 33%) ; Compétences en matière de TIC (Indice catégoriel : Icom) ?Nombre moyen d'années de scolarisation (pondération 33%) ; ?Taux brut de scolarisation dans le secondaire (pondération 33%) ; ?Taux brut de scolarisation dans le supérieur (pondération 33%).</p> <p>Iac = somme pondérée des indicateurs liés à l'accès aux TIC Iut = somme pondérée des indicateurs liés à l'utilisation des TIC Icom = somme pondérée des indicateurs liés aux compétences IDI = Somme pondérée des Indices catégoriels = (40% Iacc + 40% Iut + 20% Icom)</p>
Périodicité de la mesure	Fréquence de mesure de l'indicateur est annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2020 Valeur: 3,50
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023 Valeur: 4.2
Prévisions annuelles	Année: 2023 Valeur: 4,20
	Année: 2024 Valeur: 4,80
	Année: 2025 Valeur: 5,0
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	MINPOSTEL, UIT, ART, ANTIC, INS, ORANGE, CAMTEL, MTN et NEXTTEL oAutres
Mode de collecte des données	Enquêtes, consolidation
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIR, DPEP, ART, ANTIC, DSR, INS
Vérification/ Validation des données	MINPOSTEL/ART/ANTIC/INS
Service responsable de la synthèse des données	PDT/DIR
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-direction de la Planification et du Développement de la Direction des Infrastructures et des Réseaux d'Accès aux TIC et INS.
Coût de collecte et d'analyse	200 millions chaque année
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Insuffisance des ressources (financières, matérielles, humaines, etc...), les informations recueillies peuvent être erronées
Modalités d'interprétation	Le calcul doit prendre en compte le facteur de pondération du sous-indice

5) Commentaires

La réalisation annuelle d'une enquête pour l'estimation de l'IDI permettra de collecter et d'analyser les données ainsi que la mise à jour de sa valeur. Le projet d'enquête aura pour objectifs spécifiques :

- od' informer et préparer les sources de données ;
- od' élaboration des outils (conception et test) ;
- ode concevoir les supports de documentation des données ;
- od' informer les acteurs de collecte ;
- ode former éventuelle les acteurs de collecte ;
- ode préparer les modalités d'analyse ;
- ode décrire les analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs.

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES ET SERVICES
- ACTION 02:** DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET TECHNOLOGIES PRODUCTIVES
- ACTION 06:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le programme 130 (Développement de l'écosystème national du numérique) a pour objectif d'accroître l'accessibilité du numérique et promouvoir son usage.

Dans le cadre du suivi de ce programme, l'indicateur de performance identifié et utilisé pour réaliser des analyses afin de mesurer le niveau d'atteinte de l'objectif se définit par l'indice de Développement des Technologies de l'Information et de la Communication (IDI) (préciser conçu par l'UIT pour évaluer le niveau de développement de la Société de l'Information dans le monde).

L'IDI est un indice composite qui permet d'évaluer et d'analyser les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Société de l'Information dans chaque pays. Nous retenons trois (03) sous-indices liés :

à l'accès aux TIC ;

à l'utilisation des TIC ;

aux compétences ayant des incidences sur la qualité de l'utilisation des TIC.

Ces sous-indices sont composés de 11 indicateurs au total et repartis comme ci-après :

le sous-indice Accès, permettant de capter le niveau de développement de l'infrastructure et de l'accès aux services TIC, avec un poids de 40% de l'IDI, comporte 5 indicateurs comme suit :

Ménages ayant un ordinateur (%) ;

Ménages ayant un accès à Internet (%) ;

Largeur de bande internationale (bit/s) par Internaute ;

Population desservie par des réseaux mobiles (%) :

Au moins 3G (%) ;

Au moins LTE / WiMAX (%).

Abonnements au large bande fixe (pondération en fonction du débit) pour 100 habitants

< 2 Mbit / s ;

2 à 10 Mbit / s ;

= 10 Mbit / s.

le sous-indice Utilisation, permettant de capter le degré d'utilisation des TIC, avec un poids de 40% de l'IDI (soit 0,40), comporte trois (03) indicateurs sus-définis :

Particuliers utilisant l'Internet (%) ;

Abonnements actifs au large bande mobile pour 100 habitants ;

Trafic Internet haut débit mobile (par haut débit mobile abonnement) ;

le sous-indice Compétences permettant de saisir les capacités ou les compétences en matière

d'utilisation des TIC, avec un poids de 20% de l'IDI, comporte trois (03) indicateurs comme suivants :

Nombre moyen d'années de scolarisation ;

Taux brut de scolarisation dans le secondaire ;

Taux brut de scolarisation dans le supérieur.

Pour accroître l'accessibilité du numérique et promouvoir son usage, ce programme entend accroître les infrastructures pour l'accès quantitatif et qualitatif aux services numériques. Il contribuera également à accélérer et favoriser la dématérialisation des processus de production et l'accès aux produits et services des structures appartenant aux secteurs économiques et prioritaires.

Tenant compte du fait que le numérique joue un rôle clé dans la croissance économique, le MINPOSTEL envisage d'adopter des mesures pour accroître l'utilisation des services numériques, en encourageant le développement d'industries locales de production des services et équipements numériques.

Dans l'optique de réalisation des objectifs susmentionnés, les actions qui concourent à sa mise en œuvre du programme et qui s'appuiera sur les principes d'une gestion axée sur les résultats, se déclinent ainsi qu'il suit :

Développement des industries et des services ;

Développement des infrastructures et technologies émergentes ;

Recherche, développement et innovation ;

Mise en adéquation formation-emploi et insertion professionnelle ;

Amélioration de la gouvernance du numérique ;

Coordination et suivi des activités des services des Télécommunications et TIC.

Conformément aux missions du Ministère des Postes et Télécommunications et en rapport avec les objectifs de la SND 30, le programme de développement de l'écosystème national du numérique s'est fixé comme objectif stratégique d'accroître l'accessibilité du numérique et promouvoir son usage sur l'ensemble du territoire.

Pour atteindre cet objectif, les quatre (04) piliers de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 ont permis de bâtir le programme autour de six (06) actions, à savoir :

le développement des industries et des services ;

le développement des infrastructures et technologies émergentes ;

la recherche, le développement et l'innovation ;

la mise en adéquation de la formation-emploi et l'insertion professionnelle ;

l'amélioration de la gouvernance numérique du service public de l'Etat ;

Coordination et suivi des activités des services des Télécommunications et TIC.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie programme, il sera question pour chacune des six (06) actions du programme de définir son objectif, ses activités à mener, ses résultats attendus, ses principaux acteurs clés intervenant dans la stratégie, ses mesures et calendriers d'exécution, ses indicateurs du processus et ses différentes ressources allouées.

Action Développement des industries et services

Les industries et les services sont les principaux catalyseurs de développement de l'économie numérique au Cameroun. Il est nécessaire de cerner efficacement les aspects devant contribuer

à la transformation de notre société.

a. L'objectif

L'objectif poursuivi par cette action d'accroître et de diversifier les industries et les services numériques.

b. Les activités

Les activités suivantes seront menées pour permettre l'atteinte de cet objectif au cours des prochaines années :

la mise en place des plateformes logistiques (cyber parcs) ;

la contribution à la mise en place d'un cadre fiscal incitatif au développement de l'écosystème numérique

l'élaboration et révision des textes législatifs et réglementaires pour une concurrence saine et un accès transparent et non discriminatoire ;

la promotion de l'usage des Points d'Échange Internet par les Concessionnaires et les Fournisseurs d'Accès Internet ;

la mise en place d'un observatoire du numérique ;

la mise en place des filiales et/ou des industries locales d'assemblage/fabrication d'équipements et des appareils numériques ;

la promotion de l'utilisation du nom de domaine.cm.

c. Les résultats attendus

Les principaux résultats attendus sont les industries et services numériques développés, notamment :

Cyber parc mis en place ;

Cadre fiscal de l'écosystème numérique incitatif disponible ;

Point d'Échange Internet opérationnel ;

Observatoire du numérique mis en place ;

Industries locales d'assemblage/fabrication d'équipements et des appareils numériques opérationnels ;

Nom de domaine.cm promu.

d. Les principales étapes du processus

Pour la réalisation de cette action, plusieurs modes d'intervention pourraient être appliqués entre les parties prenantes compte tenu de la spécificité des activités concourantes à la réalisation de l'objectif de cette action.

e. Les principaux acteurs :

les administrations publiques (le MINPOSTEL, la DGSN, le MINDEF, le MINATD...)

les agences de régulation (l'ART, l'ANTIC);

les différents opérateurs publics du secteur (la CAMTEL, la CAMPOST...);

les opérateurs des télécommunications privés à concession (MTN, Orange, VIETTEL, IHS...);

les fournisseurs d'accès ;

les organisations de la société civile.

f. Les mesures et calendriers

Le calendrier est compris entre la période allant de l'année 2023 à 2025.

g. Les indicateurs du processus

L'indicateur de l'action est le nombre d'industries et de services numériques développés. Cependant, il y a lieu de préciser que le calcul de l'indicateur de l'action se fait sur la base des indicateurs des différentes activités.

h. Les ressources allouées

Dans l'ensemble, les ressources proviennent principalement de trois (03) types. Il s'agit des ressources humaines, matérielles et financières. Les ressources financières en particulier portent sur :

- les ressources internes ordinaires (RIO) ;
- les financements extérieurs (FINEX) ;
- les fonds spéciaux ;
- les dons de coopération.

Les ressources financières desti

■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

Développement des industries et services

Cette action vise à Accroître et diversifier les industries et les services numériques, les activités suivantes seront menées :

- Mise en place des plateformes logistiques (cyber parcs) ;
- Contribution à la mise en place d'un cadre fiscal incitatif au développement de l'écosystème numérique ;
- Elaboration et révision des textes législatifs et réglementaires pour une concurrence saine et un accès transparent et non discriminatoire ;
- Promotion de l'usage des Points d'Echange Internet par les Concessionnaires et les FAI ;
- Mise en place d'un observatoire du numérique ;
- Mise en place des filiales et/ou des industries locales d'assemblage/fabrication d'équipements et des appareils numériques ;
- Promotion de l'utilisation du nom de domaine.cm.

OBJECTIF 1. Accroître et diversifier les industries et les services numériques ;

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'industries et de services numériques développés	nb	2022	20	2023	22

ACTION 02**Développement des infrastructures et technologies productives**

Cette action vise à Développer les infrastructures du numériques, les activités suivantes seront menées :

- Elaboration du plan directeur de développement des infrastructures ;
- Construction des liaisons transnationales vers le Congo, le Gabon, la RCA, le Tchad, la Guinée équatoriale et le Nigéria ;
- Elaboration d'un référentiel de déploiement des infrastructures à fibre optique ;
- Extension et réhabilitation du backbone et du réseau d'accès à fibre optique (km) ;
- Densification des réseaux d'accès large bande fixe (connexions installées) ;
- Extension de la couverture des réseaux mobiles 4G et 5G ;
- Construction de deux (2) Datacenter de TIER 3 et extension des capacités de l'existant;
- Construction du point d'atterrissage ACE et extension des capacités de ceux existants

..

OBJECTIF 1. Développer les infrastructures du numériques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage de la population desservie les infrastructures larges de bandes	%	2022	65	2023	67,5

ACTION 06**Coordination et suivi des activités des services des Télécommunications et TIC**

Cette action vise à Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures Télécommunications et TIC, les activités suivantes seront menées :

- Administration et pilotage des services chargés des Infrastructures des Télécommunications
- Exécution des dépenses communes des Télécommunications.

OBJECTIF 1. Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures Télécommunications et TIC

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	%	2022	100	2023	100

PROGRAMME 130 - DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'industries et de services numériques développés	
Objectif	Accroître et diversifier les industries et les services numériques ;	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	130 - DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE	
Action concernée par l'objectif	01 - Développement des industries et services	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	MINPOSTEL	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Donnée quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre d'industries et de services numériques développés	
Périodicité de la mesure	Fréquence de mesure de l'indicateur est annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 10
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 22.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 20
	Année: 2024	Valeur: 22
	Année: 2025	Valeur: 25
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données	Enquêtes	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	MINPOSTEL/INS	
Vérification/ Validation des données	MINPOSTEL/INS/ART	
Service responsable de la synthèse des données	Service de la statistique de la DIR	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	PDT/DIR	
Coût de collecte et d'analyse	Voir coût de collecte IDI	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	les informations collectées peuvent être erronées	
Modalités d'interprétation	cet indicateur permet de calculer l'évolution du nombre de ménage ayant un ordinateur	
5) Commentaires		
<p>La réalisation annuelle d'une enquête pour l'estimation de cet indicateur permettra de collecter et d'analyser les données ainsi que la mise à jour de sa valeur. Le projet d'enquête aura pour objectif spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Informer et préparer les sources de données o Élaboration des outils (conception et test) o Conception des supports de documentation des données ; o Information des acteurs de collecte o Formation éventuelle des acteurs de collecte. o Préparer modalités d'analyse : o Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs 		

PROGRAMME 130 - DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Pourcentage de la population desservie les infrastructures larges de bandes
Objectif	Développer les infrastructures du numériques
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	130 - DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE
Action concernée par l'objectif	02 - Développement des infrastructures et technologies productives
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIR
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPEP, ART
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	couverture du large bande fixe et mobile totale exprimée en % (nombre de population desservie par les réseaux fixe et mobile / nombre totale de la population)x100
Périodicité de la mesure	Fréquence de mesure de l'indicateur est annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2019 Valeur: 60,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023 Valeur: 67.5
Prévisions annuelles	Année: 2023 Valeur: 67,50
	Année: 2024 Valeur: 70
	Année: 2025 Valeur: 72
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	CAMTEL, MTN, ORANGE, VIETTEL, ART, MINPOSTEL
Mode de collecte des données	-Enregistrement des données, enquêtes
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIR, DPEP, ART, INS
Vérification/ Validation des données	MINPOSTEL, INS
Service responsable de la synthèse des données	PDT/DIR
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-direction de la Planification et du Développement de la Direction des Infrastructures et des Réseaux d'Accès aux TIC et INS.
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	les informations collectées peuvent être erronées
Modalités d'interprétation	cet indicateur correspond à la couverture cellulaire totale exprimée en %
5) Commentaires	
La réalisation annuelle d'une enquête pour l'estimation de cet indicateur permettra de collecter et d'analyser les données ainsi que la mise à jour de sa valeur.	

PROGRAMME 130 - DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de programme d'appui de l'innovation et de la recherche dans le numérique	
Objectif	Promouvoir la recherche, le développement et l'innovation dans le numérique	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	130 - DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE	
Action concernée par l'objectif	03 - Recherche, développement et innovation	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPEP, ART	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre de projets d'innovation et de recherche dans le numérique	
Périodicité de la mesure	Fréquence de mesure de l'indicateur est annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 05
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 30.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 20
	Année: 2024	Valeur: 30
	Année: 2025	Valeur: 40
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	MINEDUB, MINESEC, MINSUP, INS	
Mode de collecte des données	, enquêtes	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIR, DPEP, ART, INS	
Vérification/ Validation des données	MINPOSTEL, INS	
Service responsable de la synthèse des données	PDT/DIR	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-direction de la Planification et du Développement de la Direction des Infrastructures et des Réseaux d'Accès aux TIC et INS.	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	les informations collectées peuvent être erronées	
Modalités d'interprétation	population âgée de 25 ans et plus par le plus haut niveau de scolarisation.	
5) Commentaires		
La réalisation annuelle d'une enquête pour l'estimation de cet indicateur permettra de collecter et d'analyser les données ainsi que la mise à jour de sa valeur.		

PROGRAMME 130 - DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Nombre d'emplois directs et indirects créés dans le numérique
Objectif	Appuyer la mise à niveau et diversifier continuellement l'offre de formation technique et professionnelle, en incitant les entreprises du secteur du numérique
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	130 - DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE
Action concernée par l'objectif	04 - Mise en adéquation formation-emploi et insertion professionnelle
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIR
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPEP, DAG, ART
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives
Unité de mesure	Nombre
Mode de calcul	Somme des emplois directs créés
Périodicité de la mesure	Fréquence de mesure de l'indicateur est annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2021 Valeur: 2000
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023 Valeur: 20000.0
Prévisions annuelles	Année: 2023 Valeur: 20000
	Année: 2024 Valeur: 30000
	Année: 2025 Valeur: 40000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	INS, MINPOSTEL, ART, ANTIC
Mode de collecte des données	-Enquêtes, enregistrement des données
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIR, DPEP, DAG, ART, INS
Vérification/ Validation des données	MINPOSTEL, INS
Service responsable de la synthèse des données	PDT/DIR
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-direction de la Planification et du Développement de la Direction des Infrastructures et des Réseaux d'Accès aux TIC et INS.
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	les informations collectées peuvent être erronées
Modalités d'interprétation	cet indicateur correspond au nombre d'emplois directs et au nombre d'emplois indirects
5) Commentaires	
La réalisation annuelle d'une enquête pour l'estimation de cet indicateur permettra de collecter et d'analyser les données ainsi que la mise à jour de sa valeur.	

PROGRAMME 130 - DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de produits et services en ligne des administrations publiques
Objectif	Accompagner la dématérialisation des procédures administratives
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	130 - DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE
Action concernée par l'objectif	05 - Amélioration de la gouvernance du numérique
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIR
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPEP, ART
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Somme de produits et services mis en ligne / l'ensemble des produits et services des administrations publiques x 100
Périodicité de la mesure	Fréquence de mesure de l'indicateur est annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2021 Valeur: 20
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023 Valeur: 45.0
Prévisions annuelles	Année: 2023 Valeur: 45
	Année: 2024 Valeur: 50
	Année: 2025 Valeur: 55
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Toutes les administrations publiques, INS
Mode de collecte des données	-Enquêtes, enregistrement des données
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIR, DPEP, ART, INS
Vérification/ Validation des données	MINPOSTEL, INS
Service responsable de la synthèse des données	PDT/DIR
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-direction de la Planification et du Développement de la Direction des Infrastructures et des Réseaux d'Accès aux TIC et INS.
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	les informations collectées peuvent être erronées
Modalités d'interprétation	Cet indicateur correspond au nombre de produits et services des administrations publiques mis en ligne.
5) Commentaires	
La réalisation annuelle d'une enquête pour l'estimation de cet indicateur permettra de collecter et d'analyser les données ainsi que la mise à jour de sa valeur.	

PROGRAMME 130 - DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	
Objectif	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures Télécommunications et TIC	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	130 - DEVELOPPEMENT DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE	
Action concernée par l'objectif	06 - Coordination et suivi des activités des services des Télécommunications et TIC	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Consommation budgétaire de fonctionnement}) / (\text{Allocation budgétaire de fonctionnement}) * 100$	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 83,60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DIR/MINPOSTEL	
Mode de collecte des données	Rapport trimestriel des données de PROBMIS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIR, DAG	
Vérification/ Validation des données	DAG, MINFI	
Service responsable de la synthèse des données	DAG, Cellule de suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DIR, DAG/SDBM, MINEPAT, MINFI	
Coût de collecte et d'analyse	0	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucun	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
-Activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur oSensibiliser et Former des acteurs de collecte qui sont responsables des actions afin qu'ils puissent donner les informations au moment opportun ;		

■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Développement des industries et services	0	0	98 000 000	98 000 000	98 000 000	98 000 000
02	Développement des infrastructures et technologies productives	0	0	8 920 000 000	8 920 000 000	8 920 000 000	8 920 000 000
06	Coordination et suivi des activités des services des Télécommunications et TIC	967 364 000	967 364 000	0	0	967 364 000	967 364 000
TOTAL		967 364 000	967 364 000	9 018 000 000	9 018 000 000	9 985 364 000	9 985 364 000

8. PROGRAMME 131

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
MINISTERE DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

SAOUDI MOHAMADOU

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 131 (Gouvernance et appui institutionnel du ministère des postes et télécommunications) a pour objectif d'assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère des Postes et Télécommunications. Les actions qui contribuent à sa mise en œuvre se déclinent ainsi qu'il suit :

Cadre de travail ;

Planification et Gestion budgétaire ;

Système d'information et Production statistiques ;

Gestion des ressources humaines ;

Contrôle et Audit interne du fonctionnement et la performance des services;

Conseil et Assistance Juridique ;

Communication et Relations Publiques ;

Ressources documentaires et information des usagers ;

Coordination et suivi des activités des services.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	%	2022	100	2023	100

PROGRAMME 131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère	
Objectif	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG/DAJ/DCI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport trimestriel des données de PROBMIS	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 85,27
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	SG/DAG/DAJ/DCI/MINPOSTEL	
Mode de collecte des données	-Rapport trimestriel des données de PROBMIS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	SG/DAG/DAJ/DCI	
Vérification/ Validation des données	MINEPAT, MINFI	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAG/SDBM ; MINEPAT ; MINFI	
Coût de collecte et d'analyse	0 (Zéro)	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucun	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
<p>-Activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur Sensibiliser et Former des acteurs de collecte qui sont responsables des actions afin qu'ils puissent donner les informations au moment opportun ;</p>		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 02:** PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE
- ACTION 04:** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 05:** CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES
- ACTION 06:** CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE
- ACTION 07:** COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
- ACTION 08:** RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS
- ACTION 09:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le programme 131 (Gouvernance et appui institutionnel du ministère des postes et télécommunications) a pour objectif d'assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère des Postes et Télécommunications. Les actions qui contribuent à sa mise en œuvre se déclinent ainsi qu'il suit :

Cadre de travail ;

Planification et Gestion budgétaire ;

Système d'information et Production statistiques ;

Gestion des ressources humaines ;

Contrôle et Audit interne du fonctionnement et la performance des services;

Conseil et Assistance Juridique ;

Communication et Relations Publiques ;

Ressources documentaires et information des usagers ;

Coordination et suivi des activités des services.

Conformément aux missions du Ministère des Postes et Télécommunications et en rapport avec les objectifs de la SND 30, Le programme 132 (gouvernance et appui institutionnel du Ministère des Postes et Télécommunications s'est fixé comme objectif stratégique, d'assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du Ministère des Postes et Télécommunications.

Pour atteindre cet objectif, les quatre (04) piliers de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 ont permis de bâtir le programme autour de neuf (09) actions qui contribuent à sa mise en œuvre.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie programme, il sera question pour chacune des neufs (09) actions du programme de définir :

ACTION 01 : CADRE DE TRAVAIL

Le cadre de travail est le principal catalyseur pour améliorer les conditions matérielles de travail. Il est nécessaire de cerner efficacement les aspects devant contribuer à l'amélioration de

l'environnement de ce dernier dans notre administration.

a. L'objectif

Cette action vise à doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats.

b. Les activités

Les activités principales sont :

L'élaboration des plans d'aménagement, de construction, de réfection et d'équipement des bâtiments administratifs du MINPOSTEL ;

L'aménagement, construction, réfection et équipement des bâtiments administratifs du MINPOSTEL.

c. Les résultats attendus

Les principaux résultats attendus sont :

02 rapports d'études (01 rapport pour la modernisation, et 01 rapport pour l'acquisition du patrimoine ;

Bâtiment des services centraux réhabilité ;

Bâtiment des services de la délégation des P&T réhabilité ;

Matériel informatique acquis et installé aux services centraux ;

Matériel informatique acquis et installé aux services déconcentrés (Centre, Adamaoua, Nord) ;

Logiciels de sécurité informatique acquis

d. Les principales étapes du processus

Pour la réalisation de cette action, plusieurs modes d'intervention pourraient être appliqués entre les parties prenantes compte tenu de la spécificité des activités concourantes à la réalisation de l'objectif de cette action.

e. Les principaux acteurs

La Direction des Affaires Générales (DAG) ;

La sous-direction du Budget ;

Le service des Marchés ;

La Cellule Informatique.

f. Les mesures et calendriers

Le calendrier est compris entre la période allant de l'année 2023 à 2025.

g. Les indicateurs du processus

L'indicateur de cette action est la proportion du personnel disposant d'un poste de travail.

h. Les ressources allouées

Dans l'ensemble, les ressources proviennent principalement de trois (03) types. Il s'agit des ressources humaines, matérielles et financières. Les ressources financières en particulier portent sur :

les ressources internes ordinaires (RIO) ;

les financements extérieurs (FINEX) ;

les fonds spéciaux ;

les dons de coopération.

ACTION PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE

La planification et la gestion budgétaire englobent tous des aspects de l'administration dans un

ensemble cohérent des prévisions.

a. L'objectif

Cette action vise à améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

b. Les activités

Les activités menées sont :

Production des outils de planification, programmation budgétisation et suivi ;

Suivi de l'Exécution des projets d'investissement du MINPOSTEL ;

Maturation des projets d'investissement du Ministère des Postes et Télécommunications ;

Etude prospective et stratégique pour la mise en œuvre de la SND30.

c. Les résultats attendus

Les résultats attendus sont :

Rapport Annuel de Performance (RAP) ;

Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT) ;

Revue des Activités ;

Projet de Performance Annuel.

d. Les principales étapes du processus

Pour la réalisation de cette action, plusieurs modes d'intervention pourraient être appliqués entre les parties prenantes compte tenu de la spécificité des activités concourantes à la réalisation de l'objectif de cette action.

e. Les principaux acteurs

La chaîne de Planification Programmation Budgétisation et Suivi (PPBS).

f. Les mesures et calendriers

Le calendrier est compris entre la période allant de l'année 2023 à 2025.

g. Les indicateurs du processus

L'indicateur de cette action est le nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais.

h. Les ressources allouées

Dans l'ensemble, les ressources proviennent principalement de trois (03) types. Il s'agit des ressources humaines, matérielles et financières. Les ressources financières en particulier portent sur :

les ressources internes ordinaires (RIO) ;

les financements extérieurs (FINEX) ;

les fonds spéciaux ;

les dons de coopération.

ACTION SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES

Le système d'information statistique est un système de donnée qui collecte et communique des informations sur l'état d'une situation et ses évolutions au sein d'une administration.

a. L'objectif

Cette action vise à mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informatiques et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance.

b. Les activités

Les activités menées sont :

Mise en place et maintenance des bases de données statistiques ;

Production des outils d'informations et d'élaboration des données statistiques de planification stratégique et de suivi-évaluation de la performance.

c. Les résultats attendus

Les résultats attendus sont les rapports d'étude.

d. Les principales étapes du processus

Pour la réalisation de cette action, plusieurs modes d'intervention pourraient être appliqués entre les parties prenantes compte tenu de la spécificité des activités concourantes à la réalisation de l'objectif de cette action.

e. Les principaux acteurs

Institut National des Statistiques (INS) ;

La chaîne de Planification Programmation Budgétisation et Suivi (PPBS).

f. Les mesures et calendriers

Le calendrier est compris entre la période allant de l'année 2023 à 2025.

g. Les indicateurs du processus

Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité.

h. Les ressources allouées

Dans l'ensemble, les ressources proviennent principalement de trois (03) types. Il s'agit des ressources humaines, matérielles et financières. Les ressources financières en particulier portent sur les ressources internes ordinaires (RIO).

ACTION GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La gestion des ressources humaines est une des bases fondamentales qui permettent le développement de tout organisme professionnel.

a. L'objectif

Cette action vise à améliorer les capacités techniques des ressources humaines.

b. Les activités

Les activités menées sont :

Formation des personnels ;

Elaboration du Plan de formation ;

Organisation des formations ;

Gestion des carrières&

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

Cadre de travail

Cette action vise à doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats. Les activités suivantes seront menées :

- Aménagement, construction, réfection et équipement des bâtiments administratifs du MINPOSTEL;
- Elaboration des plans d'aménagement, de construction, de réfection et d'équipement des bâtiments administratifs du MINPOSTEL

OBJECTIF 1. Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	%	2022	80	2023	100

ACTION 02

Planification et Gestion budgétaire

Cette action vise à améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense, les activités suivantes seront menées :

- Production des outils de planification, programmation budgétisation et suivi ;
 - Suivi de l'Exécution des projets d'investissement du MINPOSTEL ;
 - Maturation des projets d'investissement du Ministère des Postes et Télécommunications ;
- ee Etude prospective et stratégique pour la mise en œuvre de la SND30.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	nb	2022	10	2023	10

ACTION 04

Gestion des ressources humaines

Cette action vise à améliorer les capacités techniques des ressources humaines, les activités suivantes seront menées :

- Formation des personnels ;
 - Elaboration du Plan de formation ;
 - Organisation des formations ;
- Gestion des carrieres;
- Action sociale.

OBJECTIF 1. Améliorer les capacités techniques des ressources humaines

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	%	2022	100	2023	100

ACTION 05

Contrôle et Audit interne du fonctionnement et la performance des services

Cette action vise à améliorer le fonctionnement et la performance des services, les activités suivantes seront menées :

- Contrôle interne des services ;
- Audit interne des services.

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement et la performance des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	%	2022	100	2023	100

ACTION 06

Conseil et Assistance Juridique

Cette action vise à veiller au respect des lois et règlements, les activités suivantes seront menées :

- Elaboration des textes juridiques ;
- Défense de l'intérêt de l'Etat.

OBJECTIF 1. Veiller au respect des lois et règlements

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des textes élaborés par an dans les délais	%	2022	100	2023	100

ACTION 07

Communication et Relations Publiques

Cette action vise à accroître la visibilité des actions menées, les activités suivantes seront menées :

- Communication ministérielle ;
- Signature / ratification de conventions ou de contrats avec les partenariats internationaux ;
- Participation/contribution aux événements internationaux.

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées

PROGRAMME 131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	nb	2022	10	2023	15

ACTION 08

Ressources documentaires et information des usagers

Cette action vise à améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil, les activités suivantes seront menées :

- Optimisation de la gestion documentaire ;
- Production documentaire ;
- Amélioration de l'archivage physique.

OBJECTIF 1. Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proposition des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	%	2022	65	2023	70

ACTION 09

Coordination et suivi des activités des services

Cette action vise à assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère, les activités suivantes seront menées :

- Administration et pilotage des services Gouvernance et appui institutionnel ;
- Exécution des dépenses communes d'appui.

OBJECTIF 1. Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	2022	48	2023	48

PROGRAMME 131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTRE DES POSTES...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	
Objectif	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	
Action concernée par l'objectif	01 - Cadre de travail	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre de personnels disposant d'un poste de travail fixe}) / (\text{Nombre total des personnels}) * 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 75,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Toutes les structures du MINPOSTEL	
Mode de collecte des données	-Recensement de tout le personnel ainsi que ceux disposant d'un poste de travail fixe	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG	
Vérification/ Validation des données	IGS, IGT, DAG, Cellule Informatique	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAG, Cellule SIGIPES, Cellule Informatique, toutes les délégations régionales des postes et télécommunications	
Coût de collecte et d'analyse	Budget de fonctionnement du comité de recensement des biens et matériels	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Etat courant des biens et matériels	
Modalités d'interprétation	Variabilité constante de l'indicateur	
5) Commentaires		
La fiabilité de cet indicateur est fortement dépendante des facteurs de durabilité des biens et matériels qui peuvent se détériorer subitement		

PROGRAMME 131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'extrants de la chaine PPBS produits annuellement dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	
Action concernée par l'objectif	02 - Planification et Gestion budgétaire	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 10
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 10
	Année: 2024	Valeur: 10
	Année: 2025	Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAG et Cellule de suivi	
Mode de collecte des données	-Recensement de tous les documents statistiques, de planification et de programmation produits au cours de l'année budgétaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG et Cellule de suivi	
Vérification/ Validation des données	MINPOSTEL ; MINFI ; MINEPAT	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAG ; IG	
Coût de collecte et d'analyse	Budget de fonctionnement du comité PPBS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Aucun	
Modalités d'interprétation	Validation des documents produits annuellement.	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	
Objectif	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informatiques et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	
Action concernée par l'objectif	03 - Système d'information et Production statistiques	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPEP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre d'indicateurs du tableau de bord de référence produits}) / (\text{Nombre total d'indicateurs du tableau de bord de référence produits}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	ANNUELLE	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 30
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport de Suivi de la mise en œuvre du CSP MINPOSTEL	
Mode de collecte des données	-Rapport trimestrielle de la Base des Données statistiques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG et DPEP	
Vérification/ Validation des données	MINPOSTEL	
Service responsable de la synthèse des données	DAG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAG et DPEP	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTRE DES POSTES...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	
Objectif	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	
Action concernée par l'objectif	04 - Gestion des ressources humaines	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule de Formation	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre de formations effectuées}) / (\text{Nombre prévisionnel de formations}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	ANNUELLE	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 64
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DAG ; Cellule de Formation	
Mode de collecte des données	-Recensement de tous les documents de Formation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG	
Vérification/ Validation des données	IG, DAG, Cellule de formation	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAG ; IG	
Coût de collecte et d'analyse	Budget de formation	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Actes réglementaires de formations	
Modalités d'interprétation	Variabilité constante de l'indicateur	
5) Commentaires		
La fiabilité de cet indicateur est fortement dépendante du plan d'action de la formation et budget de formation.		

PROGRAMME 131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	
Action concernée par l'objectif	05 - Contrôle et Audit interne du fonctionnement et la performance des services	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	IGS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	IGT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre structures contrôlées ou auditées}) / (\text{Nombre structures à contrôler ou à auditer}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	IGS ; IGT	
Mode de collecte des données	-Mise à disposition par lesdites structures respectives des différents rapports d'audit, de mission, et de procès gagnés par le MINPOSTEL tout au long de l'année budgétaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	IGS ; IGT	
Vérification/ Validation des données	IGS ; IGT	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse	Aucun	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Longue attente des rapports d'audits.	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des textes élaborés par an dans les délais	
Objectif	Veiller au respect des lois et règlements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	
Action concernée par l'objectif	06 - Conseil et Assistance Juridique	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAJ,	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DRPT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre de textes élaborés})/(\text{Nombre de textes à élaborer}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-DAJ, DRPT	
Mode de collecte des données	-Mise à disposition par lesdites structures respectives des différents rapports d'audit, de mission, et de procès gagnés par le MINPOSTEL tout au long de l'année budgétaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DAJ, DRPT	
Vérification/ Validation des données	-DAJ, DRPT	
Service responsable de la synthèse des données	-Cellule de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse	-Aucun	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Longue attente des validations.	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	
Action concernée par l'objectif	07 - Communication et Relations Publiques	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DCI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Celcom	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Recensement	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 7
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 15.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 15
	Année: 2024	Valeur: 15
	Année: 2025	Valeur: 15
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Celcom, DCI	
Mode de collecte des données	-Mise à disposition par lesdites structures respectives des différents rapports d'audit, de mission, et de procès gagnés par le MINPOSTEL tout au long de l'année budgétaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Celcom, DCI	
Vérification/ Validation des données	-Celcom, DCI	
Service responsable de la synthèse des données	-Celcom	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Celcom	
Coût de collecte et d'analyse	-Aucun	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proposition des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	
Objectif	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	
Action concernée par l'objectif	08 - Ressources documentaires et information des usagers	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Cellule Informatique;IGT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel)/(Nombre total de services)	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 50
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 70
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapports de maintenance de la cellule informatique ; Cellule SIGIPES ; SDBM ; SDPSP	
Mode de collecte des données	-Exploitation des données fournies par les structures administrant les systèmes d'archivage	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-IGT ; Cellule informatique ; Cellule SIGIPES ; (contrôle de la qualité des données collectées) -SDBMM ; Cellule informatique ; Cellule SIGIPES. (production des données)	
Vérification/ Validation des données	-Cellule Informatique	
Service responsable de la synthèse des données	-Cellule Suivi, Cellule Informatique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DAG, Cellule SIGIPES, Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Objectif	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	131 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	
Action concernée par l'objectif	09 - Coordination et suivi des activités des services	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Recensement	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 40
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 48.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 48
	Année: 2024	Valeur: 48
	Année: 2025	Valeur: 48
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-DAG/MINPOSTEL	
Mode de collecte des données	-Rapport trimestriel des données de PROBMIS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DAG	
Vérification/ Validation des données	-MINFI	
Service responsable de la synthèse des données	-Cellule de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DAG	
Coût de collecte et d'analyse	-0 (Zéro)	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Aucun	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
<p>-Activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur</p> <ul style="list-style-type: none"> o Sensibiliser et Former des acteurs de collecte qui sont responsables des actions afin qu'ils puissent donner les informations au moment opportun ; 		

■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Cadre de travail	0	0	246 800 000	246 800 000	246 800 000	246 800 000
02	Planification et Gestion budgétaire	103 745 000	103 745 000	0	0	103 745 000	103 745 000
04	Gestion des ressources humaines	28 516 000	28 516 000	0	0	28 516 000	28 516 000
05	Contrôle et Audit interne du fonctionnement et la performance des services	70 892 000	70 892 000	0	0	70 892 000	70 892 000
06	Conseil et Assistance Juridique	23 869 000	23 869 000	0	0	23 869 000	23 869 000
07	Communication et Relations Publiques	9 690 000	9 690 000	0	0	9 690 000	9 690 000
08	Ressources documentaires et information des usagers	18 037 000	18 037 000	0	0	18 037 000	18 037 000
09	Coordination et suivi des activités des services	2 396 780 000	2 396 780 000	0	0	2 396 780 000	2 396 780 000
TOTAL		2 651 529 000	2 651 529 000	246 800 000	246 800 000	2 898 329 000	2 898 329 000

9. PROGRAMME 132

**SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL
DU NUMERIQUE**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

PIERRETTE ANNIE EVINA

9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 132 (Sécurisation de l'écosystème national du numérique) a pour objectif de garantir la sécurité du cyberspace national. Dans le cadre du suivi de ce programme, l'indicateur de performance identifié et utilisé pour réaliser des analyses afin de mesurer le niveau d'atteinte de l'objectif se définit par Indice National de Cybersécurité (INC) dont la formule de calcul est la suivante :

Soient :

P le poids

A une action du programme

a une activité de l'action

i indice de l'action

j indice de l'activité

n pourcentage

x représente le niveau de mise en œuvre de l'activité

k nombre d'action du programme 132

$$P(A_i) = \sum_{j=1}^k x_{ij} \cdot n_j$$

$$P(a_{ij}) = n_{ij} P(A_i)$$

$$P(a_{ij}) = n_{ij} x_{ij} n_i$$

$$P(A_i) = \text{Somme } j \text{ allant de } 1 \text{ à } k (x_{ij} \cdot n_j)$$

$$IGC = \text{Somme } i \text{ allant de } 1 \text{ à } k (\text{Somme } j \text{ allant de } 1 \text{ à } k (x_{ij} \cdot n_j))$$

Exemple : action 1 développer les infrastructures de sécurité

$$P(A_1) = P(a_{11}) + P(a_{12}) + P(a_{13}) + P(a_{14})$$

$$= x_{11} \cdot n_{11} \cdot n_1 + x_{12} \cdot n_{12} \cdot n_1 + x_{13} \cdot n_{13} \cdot n_1 + x_{14} \cdot n_{14} \cdot n_1$$

$$AN : P(A_1) = 0.17 \cdot 0.3 + 0.12 \cdot 0.3 + 0.23 \cdot 0.3 + 0.2 \cdot 0.3 + 0.1 \cdot 0.3 + 0.18 \cdot 0.3$$

$$= 0.3$$

Les actions qui contribuent à la mise en œuvre de ce programme se déclinent ainsi qu'il suit :

le renforcement de la gouvernance de la cybersécurité ;

Développement des outils techniques de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité ;

la promotion de la culture de cybersécurité ;

l'appui aux activités de recherche/développement et l'innovation en cybersécurité ;

le renforcement du partenariat et de la coopération ;

la coordination et le suivi des activités de sécurité des réseaux et des systèmes d'informations.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Garantir la sécurité du cyberspace national

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Indice national de cybersécurité	ind	2022	0,5	2023	0,53

PROGRAMME 132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Indice national de cybersécurité	
Objectif	Garantir la sécurité du cyberspace national	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DSR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DGSN, SED, ART, ANTIC	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	indice(ind)	
Mode de calcul	Soient : P le poids A une action du programme a une activité de l'action i indice de l'action j indice de l'activité n pourcentage x représente le niveau de mise en œuvre de l'activité k nombre d'action du programme 588 $P(AI) = ni Pt$ $P(aij) = nijP(Ai)$ $P(aij) = nijxniP$ $P(Ai) = \sum_{(j=1)^k} x_{ij} ni$ $IGC = \sum_{(i=1)^k} \sum_{(j=1)^k} x_{ij} ni$	
Périodicité de la mesure	Fréquence de mesure de l'indicateur est annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0,46
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 0.53
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 0,53
	Année: 2024	Valeur: 0,58
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DSR	
Mode de collecte des données	-Réalisation d'une enquête nationale, recherche documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DSR, INS, DGSN, SED, ART, ANTIC	
Vérification/ Validation des données	-Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	-SR/DSR.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous-direction de la Sécurité des Réseaux et INS	
Coût de collecte et d'analyse	-200 millions chaque année	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Insuffisance des ressources (financières, matérielles, humaines, etc...), les informations recueillies peuvent être erronées	
Modalités d'interprétation	-Le calcul doit prendre en compte le facteur de pondération des sous-indice	
5) Commentaires		
La réalisation annuelle d'une enquête pour l'estimation du GCI permettra de collecter et d'analyser les données ainsi que la mise à jour de sa valeur. Le projet d'enquête aura pour objectif spécifique : o Informer et préparer les sources de données o Elaboration des outils (conception et test) o Conception des supports de documentation des données ; o Information des acteurs de collecte o Formation éventuelle des acteurs de collecte. o Préparer modalités d'analyse : o Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** DÉVELOPPEMENT DES OUTILS TECHNIQUES DE CYBERSECURITÉ ET DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ.
- ACTION 06:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DE SÉCURITÉ DES RÉSEAUX ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le programme 132 (Sécurisation de l'écosystème national du numérique) a pour objectif de garantir la sécurité du cyberspace national. Dans le cadre du suivi de ce programme, l'indicateur de performance identifié et utilisé pour réaliser des analyses afin de mesurer le niveau d'atteinte de l'objectif se définit par Indice Global de Cybersécurité (IGC) dont la formule de calcul est la suivante :

Soient :

P le poids

A une action du programme

a une activité de l'action

i indice de l'action

j indice de l'activité

n pourcentage

x représente le niveau de mise en œuvre de l'activité

k nombre d'action du programme 132

$$P(A_i) = n_i P_t$$

$$P(a_{ij}) = n_{ij} P(A_i)$$

$$P(a_{ij}) = n_{ij} x_{ni} P$$

$$P(A_i) = \text{Somme } j \text{ allant de } 1 \text{ à } k (x_{nij} \cdot n_{ij})$$

$$\text{IGC} = \text{Somme } i \text{ allant de } 1 \text{ à } k (\text{Somme } j \text{ allant de } 1 \text{ à } k (x_{nij} \cdot n_{ij}))$$

Exemple : action 1 développer les infrastructures de sécurité

$$P(A_1) = P(a_{11}) + P(a_{12}) + P(a_{13}) + P(a_{14})$$

$$= x_{11} \cdot n_{11} \cdot n_1 + x_{12} \cdot n_{12} \cdot n_1 + x_{13} \cdot n_{13} \cdot n_1 + x_{14} \cdot n_{14} \cdot n_1$$

$$\text{AN : } P(A_1) = 0.17 \cdot 0.3 + 0.12 \cdot 0.3 + 0.23 \cdot 0.3 + 0.2 \cdot 0.3 + 0.1 \cdot 0.3 + 0.18 \cdot 0.3 \\ = 0.3$$

Les actions qui contribuent à la mise en œuvre de ce programme se déclinent ainsi qu'il suit :

le renforcement de la gouvernance de la cybersécurité ;

Développement des outils techniques de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité ;

la promotion de la culture de cybersécurité ;

l'appui aux activités de recherche/développement et l'innovation en cybersécurité ;

le renforcement du partenariat et de la coopération ;

la coordination et le suivi des activités de sécurité des réseaux et des systèmes d'informations.

Conformément aux missions du Ministère des Postes et Télécommunications et en rapport avec

les objectifs de la SND 30, le programme de sécurisation de l'écosystème national du numérique s'est fixé comme objectif stratégique de « Garantir la sécurité du cyberspace national ».

Pour atteindre cet objectif, un programme a été élaboré et décliné en plusieurs activités regroupées autour des cinq (05) actions opérationnelles suivantes :

le renforcement de la gouvernance de la cybersécurité ;

le développement des infrastructures de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité ;

la promotion de la culture de cybersécurité ;

le renforcement du partenariat et de la coopération ;

l'appui aux activités de recherche/développement et d'innovation en cybersécurité.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie programme, il sera question pour chacune des cinq (05) actions du programme de définir son objectif, ses activités à mener, ses résultats attendus, ses principaux acteurs clés intervenant dans la stratégie, ses mesures et calendriers d'exécution, ses indicateurs du processus et ses différentes ressources allouées.

Action renforcement de la gouvernance de cybersécurité

a. L'objectif

L'objectif poursuivi par cette action est d'assurer une gestion optimale de la cybersécurité

b. Les activités

Les activités suivantes seront menées pour permettre l'atteinte de cet objectif au cours des prochaines années :

Elaboration d'un manuel de procédures d'investigations numériques ;

Révision de la politique nationale de cybersécurité ;

Mise en place d'un centre de renforcement de capacité en matière de cybersécurité au Cameroun ;

Audit des bases de données des opérateurs de télécommunications ;

Etude du marché d'audit de sécurité des systèmes d'information des Administrations publiques ;

Suivi de l'opération d'identification des abonnés des réseaux de communications électroniques ;

Etude sur les tendances de l'activité de certification électronique au Cameroun et les mécanismes de développement d'un marché local de la certification.

c. Les résultats attendus

Les principaux résultats attendus sont les suivants :

Manuel de procédures d'investigations numériques élaboré et appliqué ;

Politique nationale de cybersécurité actualisée et adaptée au contexte de l'heure ;

Centre de renforcement des capacités en cybersécurité mis en place et fonctionnel ;

Bases des données d'identification des opérateurs de téléphonie auditées, assainies et conformes à la réglementation en vigueur;

Marché d'audit de sécurité réalisé et maîtrisé ;

Opération d'identification des abonnés suivie et maîtrisée ;

Etude sur les tendances de l'activité de certification électronique au Cameroun et les mécanismes de développement d'un marché local de la certification réalisée.

d. Les principales étapes du processus

Pour la réalisation de cette action, plusieurs modes d'intervention pourraient être appliqués entre les parties prenantes compte tenu de la spécificité des activités concourantes à la réalisation de l'objectif de cette action, notamment la préparation des documents de contractualisation, la mobilisation des différents acteurs, le suivi de l'exécution des prestations et la réception des prestations.

e. Les principaux acteurs :

les administrations publiques (MINPOSTEL, MINJUSTICE, DGSN, DGRE, SED, INTERPOL, autres administrations publiques) ;

les agences de régulation (l'ART, l'ANTIC);

les opérateurs des Téléphonie à concession (MTN, Orange, VIETTEL, CAMTEL).

f. Les mesures et calendriers

Le calendrier est compris entre la période allant de l'année 2023 à 2025.

g. Les indicateurs du processus

Les différents indicateurs du processus sont :

le manuel de procédures d'investigations numériques ;

la politique nationale de cybersécurité actualisée ;

le centre de renforcement de capacité en matière de cybersécurité au Cameroun ;

le rapport d'audit des bases des données d'identification des opérateurs de téléphonie ;

les rapports de suivi de l'Opération d'identification des abonnés ;

le rapport de l'étude sur les tendances de l'activité de certification électronique au Cameroun et les mécanismes de développement d'un marché local de la certification.

h. Les ressources allouées

Dans l'ensemble, les ressources proviennent principalement de trois (03) types. Il s'agit des ressources humaines, matérielles et financières. Les ressources financières en particulier portent essentiellement sur le CAS FSE et le BIP.

Action Développement des infrastructures de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité

a. objectif poursuivi

Cette action vise à favoriser le déploiement des infrastructures appropriées en matière de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité

b. activités à mener

Les activités suivantes seront menées :

Mise en place des centres de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité (un centre de veille sécuritaire au MINPOSTEL, un centre national de veille sur les médias et réseaux sociaux);

Mise en place des outils techniques de cybersécurité (mise en place de 5 CIRTs sectoriels (industrie, éducation, santé), d'une PKI développée par une expertise camerounaise);

Mise en place des plateformes de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité (une plateforme de lutte contre la cybercriminalité, une plateforme commune d'identification des abonnés des réseaux de communications électroniques, une plateforme innovante pour la sécurisation fiscale et réglementaire du secteur des télécommunications au Cameroun, une plateforme gouvernementale de management de la sécurité de l'information) ;

Mise en place des laboratoires de recherche et d'innovation en cybersécurité dans les

Universités.

c. résultats attendus

Les principaux résultats attendus sont les suivants :

centres de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité mis en place et fonctionnels ;

outils techniques de cybersécurité mis en place et fonctionnels ;

plateformes de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité mis en place et fonctionnels ;

laboratoires de recherche et d'innovation en cybersécurité mis en place et fonctionnels.

d. Les principales étapes du p

■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

Développement des outils techniques de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité.

Cette action vise à favoriser le déploiement des infrastructures appropriées en matière de cybersécurité, les activités suivantes seront menées :

- Mise en place de 5 CIRTs sectoriels (industrie, éducation, santé) ;
- Mise en place d'une PKI développée par une expertise camerounaise ;
- Mise en place d'une plateforme de lutte contre la cybercriminalité ;
- Mise en place d'un centre de veille sécuritaire au MINPOSTEL ;
- Mise en place des laboratoires de recherche et d'innovation dans les Universités.

OBJECTIF 1. Favoriser le déploiement des infrastructures appropriées en matière de cybersécurité

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'infrastructures de sécurité développées	nb	2022	7	2023	8

ACTION 06

Coordination et suivi des activités des services de sécurité des réseaux et des systèmes d'information

Cette action vise à assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère, les activités suivantes seront menées :

- Administration et pilotage des services de sécurité des communications électroniques.

OBJECTIF 1. Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures de sécurité des réseaux et des systèmes d'information

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance des services de sécurité des communications électroniques	%	2022	100	2023	100

PROGRAMME 132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'infrastructures de sécurité développées	
Objectif	Favoriser le déploiement des infrastructures appropriées en matière de cybersécurité	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE	
Action concernée par l'objectif	01 - Développement des outils techniques de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité.	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DSR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Agences, Opérateurs	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des infrastructures développées existantes	
Périodicité de la mesure	Fréquence de mesure de l'indicateur est annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 6
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 8
	Année: 2024	Valeur: 9
	Année: 2025	Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	MINPOSTEL, Agences, Opérateurs	
Mode de collecte des données	-Recherche documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DSR, DAJ, DRPT, ANTIC, ART	
Vérification/ Validation des données	-MINPOSTEL	
Service responsable de la synthèse des données	-DSR	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DSR, ANTIC	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'évènements grand public organisés	
Objectif	Mettre à la disposition des populations les outils et pratiques efficaces de lutte contre la cybercriminalité	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE	
Action concernée par l'objectif	02 - Promotion de la culture de cybersécurité	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DSR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DSR, ANTIC, ART	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des évènements grand public organisé	
Périodicité de la mesure	Fréquence de mesure de l'indicateur est annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 11
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 19.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 19
	Année: 2024	Valeur: 23
	Année: 2025	Valeur: 25
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports MINPOSTEL, Agences, Opérateurs	
Mode de collecte des données	-Recherche documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DSR, ANTIC, ART	
Vérification/ Validation des données	-MINPOSTEL	
Service responsable de la synthèse des données	-DSR	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DSR, ANTIC, ART	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de conventions et/ou contrats de partenariats ratifiées et/ou signés	
Objectif	Diversifier les initiatives bilatérales et multilatérales de développement du domaine de la cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité transfrontalière	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE	
Action concernée par l'objectif	03 - Renforcement du partenariat et de la coopération	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DSR,	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Opérateurs, Agences,	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Addition	
Périodicité de la mesure	Fréquence de mesure de l'indicateur est annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 2
	Année: 2024	Valeur: 3
	Année: 2025	Valeur: 6
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Opérateurs, Agences, MINPOSTEL	
Mode de collecte des données	-Enregistrement des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	MINPOSTEL, DSR, DCI	
Vérification/ Validation des données	-MINPOSTEL	
Service responsable de la synthèse des données	-DSR, DCI	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DSR, DCI	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'activités de recherche/développement et innovation ayant reçu un appui	
Objectif	Développer une expertise nationale dans le domaine de la cybersécurité	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE	
Action concernée par l'objectif	04 - Appui des activités de recherche/développement et l'innovation en cybersécurité	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DSR,	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	ANTIC, ART	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des programmes d'appui de recherche dans la sécurisation du cyberspace existants	
Périodicité de la mesure	Fréquence de mesure de l'indicateur est annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 2
	Année: 2024	Valeur: 3
	Année: 2025	Valeur: 6
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports MINPOSTEL, Agences, Opérateurs	
Mode de collecte des données	-Recherche documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DSR, ANTIC, ART	
Vérification/ Validation des données	-MINPOSTEL	
Service responsable de la synthèse des données	-DSR	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DSR, ANTIC, ART	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'initiatives entreprises (textes, normes, standards, référentiels)	
Objectif	Assurer une gestion optimale de la cybersécurité	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE	
Action concernée par l'objectif	05 - Renforcement de la gouvernance de la cybersécurité	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DSR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIR, DPEP, ART, ANTIC	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	nombre de mesures prescrites prise en compte / nombre de mesures prescrites globales	
Périodicité de la mesure	Fréquence de mesure de l'indicateur est annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 35
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 39.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 39
	Année: 2024	Valeur: 40
	Année: 2025	Valeur: 42
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	MINPOSTEL	
Mode de collecte des données	-Réalisation d'une enquête nationale, recherche documentaire -Rapport d'activité du MINPOSTEL, ART, ANTIC et Opérateurs	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIR, DPEP, ART, ANTIC, DSR	
Vérification/ Validation des données	-MINPOSTEL	
Service responsable de la synthèse des données	-PDT/DIR	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous-direction de la Planification et du Développement de la Direction des Infrastructures et des Réseaux d'Accès aux TIC et INS.	
Coût de collecte et d'analyse	-Voir coût enquête IDI	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les informations collectées peuvent être erronées	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur permet de calculer le nombre actif des abonnés au large bande mobile pour un échantillon de 100 habitants	
5) Commentaires		

PROGRAMME 132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance des services de sécurité des communications électroniques	
Objectif	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures de sécurité des réseaux et des systèmes d'information	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE	
Action concernée par l'objectif	06 - Coordination et suivi des activités des services de sécurité des réseaux et des systèmes d'information	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-DSR,	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Consommation budgétaire de fonctionnement}) / (\text{Allocation budgétaire de fonctionnement}) * 100$	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 100
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DIR/MINPOSTEL	
Mode de collecte des données	-Rapport trimestriel des données de PROBMIS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DSR, DAG	
Vérification/ Validation des données	-DAG, MINFI	
Service responsable de la synthèse des données	-DAG, Cellule de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DSR ; DAG/SDBM ; DNS ; MINEPAT ; MINFI	
Coût de collecte et d'analyse	-0 (Zéro)	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Aucun	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
-Activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur oSensibiliser et Former des acteurs de collecte qui sont responsables des actions afin qu'ils puissent donner les informations au moment opportun ;		

■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Développement des outils techniques de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité.	0	0	90 200 000	90 200 000	90 200 000	90 200 000
06	Coordination et suivi des activités des services de sécurité des réseaux et des systèmes d'information	583 044 000	583 044 000	0	0	583 044 000	583 044 000
TOTAL		583 044 000	583 044 000	90 200 000	90 200 000	673 244 000	673 244 000